

ALGÉRIE-PALESTINE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas

P.24

ALGÉRIE-IRAN

Le Premier ministre prend part à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président iranien

P.24

ALGÉRIE-USA

Lamamra et Blinken évoquent les perspectives de développement des relations bilatérales

P. 24

COVID-19

La mesure de confinement partiel reconduite dans 37 wilayas pour 10 jours (Premier ministre)

La mesure de confinement partiel à domicile dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus est reconduite de 20h00 au lendemain à 6h00 du matin dans 37 wilayas du pays pendant 10 jours à partir de demain jeudi, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral. "En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministres des Finances, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé de mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19). P. 3

APS



PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Les prochaines échéances locales prévues en novembre

P.p 2-3

COVID-19

M. Benbouzid évoque la situation sanitaire avec les présidents de groupes parlementaires à l'APN

P. 10

REVUE EL DJEICH

Toutes les décisions prises ont pour finalité la protection de la Patrie et l'intérêt du citoyen

P. 3

SANTÉ

CAFÉ

Ami ou ennemi ?

P.p 12-13

FOOTBALL

MC ALGER - CENTENAIRE

Zenir : «triste de voir le club dans cette situation»

P. 22



DÉCÈS

L'artiste Saïd Hilmi tire sa révérence à l'âge de 82 ans

P. 16

MDN

COVID-19

Acheminement de deux générateurs d'oxygène depuis l'Italie

P. 24

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Les prochaines échéances locales prévues en novembre



Les prochaines échéances locales sont prévues pour le mois de novembre en cas d'amélioration de la situation sanitaire du pays, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

La réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, présidée par le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a porté, entre autres, sur "les préparatifs des prochaines échéances locales, prévues en novembre en cas d'amélioration de la situation sanitaire du pays", précise le communiqué.

COVID-19

La mesure de confinement partiel reconduite à partir de jeudi dans 37 wilayas pour 10 jours (Premier ministre)



La mesure de confinement partiel à domicile ans le cadre de la lutte contre le Coronavirus est reconduite de 20h00 au lendemain à 6h00 du matin dans 37 wilayas du pays pendant 10 jours à partir de demain jeudi, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre.

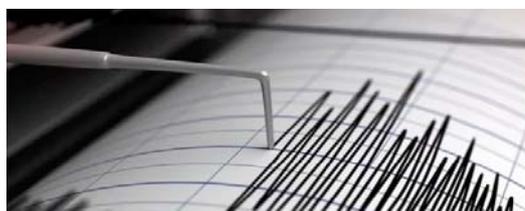
Elle concerne les wilayas d'Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Béchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Relizane et Ouled Djellal.

HIER À 07H07

Secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter dans la wilaya de Bouira (CRAAG)

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi matin à 07H07 dans la wilaya de Bouira, a annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 6 km sud-est de El Hachimia (W. Bouira), précise la même source.



TRANSPORT FERROVIAIRE

Suspension du transport sur les lignes de banlieues et les lignes inter-villes durant ce week-end (SNTF)



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, jeudi, la suspension du transport ferroviaire sur toutes les lignes de banlieues, les lignes inter-villes (lignes régionales) ainsi que les grandes lignes, les vendredi 6 et samedi 7 août en cours, et ce dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Cette mesure fait suite à la décision des autorités publiques relative à la reconduction du confinement partiel à domicile de 20h jusqu'au lendemain à 6h du matin dans 37 wilayas à partir de ce jeudi, et à la suspension du service de transport urbain des voyageurs, du transport ferroviaire et de l'activité de transport inter-wilayas durant le week-end, dans toutes les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, lit-on sur un post sur la page Facebook de la SNTF.

Ainsi, la SNTF informe de la suspension du transport ferroviaire sur toutes les lignes de banlieues, les lignes inter-villes (lignes régionales) ainsi que les grandes lignes, et ce les vendredi 06 et samedi 07 août 2021, ajoute la même source.

LUTTE CONTE LA CORRUPTION

L'ancien P-dg de Sonatrach Ould Kaddour remis aux autorités algériennes

L'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, a été extradé mercredi par les Emirats Arabes Unis (EAU) vers l'Algérie, suite à un mandat d'arrêt international émis à son encontre pour implication dans des affaires de corruption.

A son arrivé à l'aéroport international Houari Boumédiène, Ould Kaddour a subi des examens médicaux et a été soumis aux mesures sécuritaires en vigueur.

L'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait annoncé, en février dernier, que le pôle judiciaire économique et financier avait ouvert une enquête judiciaire concernant l'acquisition de la raffinerie d'Augusta en Italie.

Ould Kaddour a été arrêté le 20 mars dernier à l'aéroport de Dubaï, son nom figurant sur la liste rouge d'Interpol. Il a été remis en liberté sous caution avec interdiction de quitter les EAU.

L'ancien PDG de Sonatrach avait quitté le sol français où il résidait avec sa famille en direction de Amman via Dubaï pour prendre part à une conférence.

LUTTE CONTRE LES PARKINGS ILLICITES À TIZI-OUZOU

Arrestation de 33 individus (Sûreté)



Une vaste opération de lutte contre les parkings illicites a été menée par la police à Tizi-Ouzou, qui arrêté 33 personnes versées dans cette activité informelle, indique jeudi la Sûreté de la wilaya dans un communiqué.

Selon la même source, l'opération a été menée à travers l'ensemble des quartiers et cités de la ville de Tizi-Ouzou notamment le centre-ville, le plus touché par ce phénomène largement dénoncé par les automobilistes qui se sont plaints d'être quasiment rackettés par les "parkingueurs" à chaque fois qu'ils s'apprêtaient à stationner leurs véhicules.

Des procédures judiciaires ont été entamées contre les 33 individus arrêtés dans le cadre de cette opération, a-t-on ajouté de même source.

SÛRETÉ DE LA WILAYA MÉDÉA

Démantèlement d'un réseau criminel et récupération de 1 milliard DA en faux billets



Les services de la police judiciaire de la wilaya de Médéa ont démantelé un réseau criminel composé de 7 individus et récupéré une somme de près de 1 milliard de centimes en faux billets de banque en coupure de 2000 Da, et des matériaux utilisés dans la confection de ces faux billets, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Sûreté de wilaya.

Les faits remontent au moment où les forces de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Médéa ont exploité des informations dénonçant un individu qui s'adonnait "au trafic de faux billets de banque en coupure de 2000 Da dans la wilaya de Médéa", ce qui a permis la saisie "d'un montant financier en faux billets de banque en coupure de 2000 DA".

Après la poursuite de l'enquête sous la supervision du parquet du tribunal de Médéa, en coordination avec les juridictions compétentes des wilayas avoisinantes, "6 individus ont été arrêtés dont 3 issus d'une autre wilaya ce qui a permis la récupération d'une somme de 1 milliard de centimes en faux billets, en coupure de 2000 da, outre deux véhicules qui étaient utilisés par les membres d'un réseau criminel", ajoute le communiqué.

Les investigations se sont soldées par la présentation des prévenus devant les juridictions compétentes de la wilaya de Médéa, avant leur "placement en détention préventive pour la constitution d'un réseau criminel spécialisé dans la confection de faux billets de banque", conclut le document.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune préside une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, mercredi, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale sur les plans sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs des prochaines échéances locales et de la rentrée sociale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République dont voici le texte intégral :

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, aujourd'hui, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale sur les plans sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs des prochaines échéances locales et de la rentrée sociale.

Après avoir écouté les interventions des membres du Haut Conseil de Sécurité, le président de la République a salué l'élan de solidarité populaire en riposte à la propagation de la pandémie de Covid-19, invitant les citoyens à davantage de vigilance

et de respect des mesures préventives, face au variant delta connu pour sa propagation rapide.

Le Président de la République a donné les instructions suivantes:

- Accélérer les procédures d'acquisition de nouveaux concentrateurs d'oxygène, dont 3.000 unités devraient être réceptionnées aujourd'hui et autant ce week-end.

- Installer les stations de production d'oxygène au sein des hôpitaux pour garantir l'autonomie en cette matière vitale dans les plus brefs délais.

- Poursuivre la campagne de vaccination en accordant la priorité aux

wilayas les plus touchées, d'autant que l'Algérie vient de réceptionner, cette semaine, 5 millions de doses".

Au volet sécuritaire, le président de la République s'est félicité de la "stabilité qui prévaut dans le pays et de l'amélioration de la situation sécuritaire face aux tentatives incessantes visant l'unité de la Nation, à travers l'exploitation des conditions sociales, tel le chômage, dans certaines wilayas du sud".

Dans ce contexte, il a été décidé de :

- Traiter le problème de l'emploi dans le sud et poursuivre les individus impliqués dans la diffusion de fake news via les réseaux sociaux à

des fins alarmistes.

- Charger les membres du Haut conseil de sécurité de créer un nouveau pôle pénal pour le suivi et la lutte contre les crimes cybernétiques.

- Incriminer et durcir les peines à l'encontre des incendiaires à l'origine des feux de forêts.

- Améliorer le Service public d'approvisionnement en eau avec la prochaine mise en exploitation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Concernant la prochaine rentrée sociale, le Président Tebboune a donné les instructions suivantes:

- Inspection les établissements éducatifs scolaires, universitaires et

ceux relevant de la formation professionnelle et intensification de la coordination avec le staff médical pour l'adoption d'un protocole sanitaire de lutte contre la Covid-19.

- Adoption du dialogue avec le partenaire social pour trouver des solutions aux problèmes et préoccupations des travailleurs des secteurs de l'Education, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la santé.

Au terme de la réunion, il a été fait référence aux préparatifs des prochaines échéances locales, prévues en novembre prochain en cas d'amélioration de la situation sanitaire".

COVID-19

La mesure de confinement partiel reconduite dans 37 wilayas pour 10 jours (Premier ministre)

La mesure de confinement partiel à domicile dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus est reconduite de 20h00 au lendemain à 6h00 du matin dans 37 wilayas du pays pendant 10 jours à partir de demain jeudi, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral.

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, ministres des Finances, Monsieur Aïme Benabderrahmane a décidé de mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à réaménager et reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention. Les mesures édictées ci-après sont prévues pour une période de dix (10) jours et prennent effet à compter du Jeudi 5 août 2021. 1- En matière de confinement partiel à domicile : La mesure de confinement partiel à domicile est réaménagée et reconduite comme suit :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt (20) heures jusqu'au lendemain à six (6) heures du matin est applicable dans les trente sept (37) wilayas suivantes : Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaia, Biskra, Bèchar, Blida, Bouira, Tebessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbes, Annaba, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'Sila, Mascara, Ouargla, Oran, El Bayadh, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Naâma, Ain Temouchent, Relizane et Ouled Djellal.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les vingt et un (21) wilayas suivantes : Chlef, Tamen-

ghasset, Tiaret, Djelfa, Skikda, Médéa, Illizi, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Mila, Ain Defla, Ghardaïa, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghhaïer et El Meniaâ.

Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

2- En matière de circulation et de mobilité des personnes :
- La reconduction de la mesure de suspension de l'activité de transport urbain et ferroviaire des voyageurs durant les week-ends dans toutes les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

- La suspension de l'activité de transport inter-wilayas durant les week-ends dans toutes les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile.

3- En matière d'activités sociales et économiques :
- La reconduction de la mesure de fermeture, dans les wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, des activités qui se caractérisent par une forte concentration de la population et qui présentent un risque évident de contamination.

Il s'agit des activités suivantes : des marchés de ventes des véhicules d'occasion, des salles omnisports et les salles de sport, des maisons de jeunes, des centres culturels.

- La reconduction de la mesure de limitation à la vente à emporter uniquement des activités des cafés, restaurants, fast-food et espaces de vente de glace.

- La reconduction de la mesure de fermeture des espaces récréatifs de loisirs et de détente, des lieux de plaisance et les plages au niveau des wilayas concernées par la mesure de confinement partiel à domicile.

- La mesure de fermeture des plages concerne l'ensemble des wilayas côtières.

ARMÉE-PUBLICATION

Toutes les décisions prises ont pour finalité la protection de la Patrie et l'intérêt du citoyen (El Djeïch)

Toutes les mesures et décisions prises dans la nouvelle Algérie, qui a emprunté la voie de "l'édification d'un Etat fort", ont pour finalité la "protection de la Patrie contre toute menace et tout risque potentiels", "l'intérêt du citoyen algérien" et la "préservation de la souveraineté" de décision du pays, a affirmé la revue El Djeïch dans son dernier numéro. "Afin que l'Algérie demeure un bastion inexpugnable face à ses ennemis, Etats ou individus soient-ils, toutes les mesures et décisions prises ainsi que les acquis réalisés dans la nouvelle Algérie ont pour finalité deux éléments importants", a souligné l'éditorial d'El Djeïch, qui a précisé que le premier de ces éléments est "la protection de la Patrie contre toute menace et tout risque potentiels dans un monde voguant entre mutations profondes et conflits armés et dans lequel notre région vit sur un volcan d'où ne s'en sortiront que les forces les plus intelligentes et disposant d'une grande cohésion". Le second élément, a poursuivi la revue, est que "toutes ces mesures sont prises dans l'intérêt du citoyen algérien afin qu'il ait une existence décente, une existence garantissant la prospérité à tous les Algériens et afin que notre pays préserve sa souveraineté dans ses décisions et soit en capacité de rejeter toute forme d'intervention, tout dictat, ni ne se plie à aucun marchandage ou chantage de la part de toute partie quelle que soit sa puissance ou son influence".

Après avoir relevé que "les capacités défensives de la Nation, leur renforcement et leur développement s'organisent autour de l'Armée nationale populaire", la publication a noté que "la nouvelle Algérie a emprunté la bonne voie, celle de l'édification d'un Etat fort, possédant les clés lui permettant d'accéder à de nombreux domaines, de résoudre les crises et d'éliminer les vestiges du passé, de faire face à toutes sortes de déviations, œuvre de pêcheurs en eaux troubles qui, voyant tous les horizons se boucher, se sont spécialisés dans la manigance, la déformation et le mensonge". Et de prévenir que "toute tentative de partition du pays, de semer le doute sur l'unité du peuple ou de violer le moindre pouce du territoire national est un fantasme et une vue de l'esprit", observant que "les imbéciles et les traîtres qui nourrissent de telles velléités ignorent l'Histoire, la nature de l'Algérien, comme ils n'ont aucune idée de sa réaction dans le cas où certains esprits dérangés tenteraient de causer le moindre mal à l'Algérie".

"Ces traîtres et ceux qui suivent leur voie ignorent-ils que trahir la Patrie constitue une honte qui les hantera toute leur vie et qui poursuivra leurs descendants pour toujours et à jamais", a mis en garde la revue. Rappelant que "la puissance des nations est fonction, positivement ou négativement, de la puissance de leurs armées, tant il est vrai qu'aucune nation n'a atteint le rang d'Etat

respectable sans disposer d'une armée forte qui la défend et la protège", El Djeïch a noté dans ce cadre que l'Algérie s'attache à renforcer son armée et à développer les capacités de ses Forces armées sur des "bases solides" pour "assurer sa supériorité dans de nombreux domaines et afin qu'elle soit en mesure de protéger le pays contre tout risque et menace éventuels". "Les avancées rapides enregistrées à ce jour par l'Armée nationale populaire sur la voie du développement dans nombre de domaines -grâce au soutien continu de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et Monsieur le général de corps d'armée, chef d'état-major de l'ANP- suffisent pour lui permettre de déjouer les complots et conspirations de toute nature et origine", a encore affirmé la revue.

Dans ce contexte, El Djeïch a rappelé la déclaration du général de corps d'armée, chef d'état-major de l'ANP, Saïd Changriha, dans laquelle il a affirmé que "l'Algérie rejette toute menace de quelque partie que ce soit comme elle ne se soumettra à aucune partie, quelle que soit sa puissance". La revue s'est félicitée des "facteurs de puissance acquis par l'ANP ces dernières années, qui en ont fait une mesure importante dans son environnement régional, ont eu un grand écho et ont été bien appréciés par l'ensemble des catégories du peuple algérien qui n'en est que

plus fier de son armée. Fierté qui a conforté sa cohésion avec elle tant il éprouve, plus que par le passé, davantage d'assurance et de quiétude quant au présent et à l'avenir du pays, et qui renforce son aspiration à l'édification de la nouvelle Algérie et à l'avènement d'institutions constitutionnelles stables et fortes. Sentiment qu'il a exprimé à chaque rendez-vous électoral". Evoquant la date du 21 août marquant la célébration du double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois et de la tenue, un an plus tard, du Congrès de la Soummam, El Djeïch a souligné que cette date "n'est pas une simple date commémorative que nous sortons des tiroirs une fois par an pour évoquer certains faits et exploits avant de la remettre au fond de ce même tiroir le lendemain. C'est aux côtés des autres événements glorieux, un phare qui éclaire notre voie et notre horizon, particulièrement dans les situations difficiles, dans les heures sombres qui rendent nécessaires pour l'Algérien de compter sur lui-même en se référant aux scènes et images des sacrifices consentis par les meilleurs fils du pays et tirer les leçons de leur résistance et de leur combat". "Cette double époque restera un fait marquant riche en enseignements et en sacrifices que les aînés raconteront à leurs petits-enfants et une légende réelle et véridique dont hériteront les générations successives", a ajouté la revue.

PME

Zaghdar examine les mécanismes d'appui avec les responsables des organismes concernés

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar s'est réuni, jeudi, avec les responsables de l'Agence de développement des PME et de la promotion de l'innovation (ADPI-PME) et du Fonds De Garantie Des Crédits Aux PME (FGAR), pour débattre des voies de renforcement des mécanismes d'appui de cette catégorie d'entreprises à même de contribuer à la diversification de l'économie nationale, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, des explications ont été fournies au ministre sur l'agence et ses principales missions d'accompagnement des PME, ses étapes de création, sa modernisation, l'amélioration de sa compétitivité et l'encouragement de son innovation, ce qui permet à l'agence de contribuer à l'intensification d'un tissu des PME «efficace et innovant» et de développer la sous-traitance, ajoute le communiqué. A cette occasion, les responsables de l'agence ont évoqué les obstacles qui réduisent son efficacité dans l'accompagnement d'un grand nombre de PME, particulièrement les dettes dues aux pépinières des entreprises et anciens centres de facilitation rattachés à cette agence, après avoir remplacé en 2018 l'Agence nationale du développement de la PME (ANDPME). Sur la base de ces données, M. Zaghdar a mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts pour permettre à l'agence d'accomplir son rôle, insistant sur



l'impératif d'intensifier les contacts pour la faire connaître au grand public et se rapprocher davantage des porteurs de projets, notamment au niveau des universités. Il a instruit d'élaborer un plan d'action urgent qui prévoit les solutions et mesures à prendre pour le règlement des problèmes et obstacles dont souffre l'agence.

L'agence, précise le communiqué, dispose de 45 structures locales, réparties sur 33 wilayas du Centre, de l'Ouest, de l'Est et du Sud du pays, 17 pépinières d'entreprises, 28 centres de soutien et de consulting, en sus de trois autres projets de structures locales pour étendre son réseau et se rapprocher davantage des

porteurs d'idées et de projets. Par ailleurs, les responsables du FGAR ont donné un aperçu sur cet organisme et son principal objectif de faciliter l'accès des PME aux prêts à moyen terme, et ce en accordant des garanties aux entreprises qui n'ont pas de garanties en nature exigées par les banques. Il s'agit principalement, selon le communiqué du ministère, de garantir le remboursement d'une partie de la perte assumée par la banque en cas de non-remboursement du prêt, le taux de garantie pouvant atteindre 80% de la valeur du prêt bancaire, avec un montant maximum de garantie égal à 100 millions DA. Depuis sa création en 2004, le

fonds a fourni plus de 32.000 garanties de prêts pour accompagner des projets qui ont permis la création de près de 100.000 postes d'emploi, a indiqué le responsable. A ce propos, le ministre a souligné «la nécessité d'élargir la gamme des produits du Fonds pour qu'il assure d'autres prestations financières aux porteurs d'idées et de projets afin de les aider dans les différentes étapes de concrétisation de leurs projets». Il a également plaidé pour une présence plus importante du Fonds dans les différentes régions du pays, notamment celles du Sud, pour lui permettre d'assurer un plus grand accompagnement aux porteurs de projets dans les régions du Sud. Enfin, M. Zaghdar a insisté sur la nécessaire coordination entre tous les organismes chargés du soutien aux PME relevant du secteur avec les organismes affiliés à d'autres secteurs (startups, micro-entreprises et enseignement supérieur en ce qui concerne l'innovation).

ASSURANCES

La CNMA affiche un bénéfice en hausse de 50% en 2020

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé en 2020 un résultat bénéficiaire net de 1,8 milliard de dinars, en progression de 50% par rapport à l'exercice 2019, a appris l'APS auprès de cette société d'assurance. La CNMA a ainsi renforcé sa marge de solvabilité pour atteindre un niveau «largement favorable» marquée par une évolution de 12% sur un an, alors que le taux de couverture global des engagements a atteint 249% au titre de l'exercice 2020, «ce qui conforte sa solidité financière». Ces performances ont été enregistrées malgré la conjoncture sanitaire difficile marquée par les effets de la pandémie de Covid-19 ainsi que le recul des activités économiques du secteur des assurances, a fait observer cette mutualité qui affirme avoir conservé sa place de «leader» dans les assurances agricoles avec une part de 78% du marché. Le montant des cotisations des assurances agricoles de la CNMA ont dépassé 1,7 milliards de dinars. Globalement, le bilan de la société fait ressortir un chiffre d'affaire de plus de 13 milliards de dinars, réalisant, ainsi, ses objectifs pour l'année 2020 à hauteur de 91%. En matière de gestion des sinistres, les indemnisations ont atteint un montant de près

de 6 milliards de dinars, selon la même source, évoquant une sinistralité «maîtrisée» traduite par un rapport sinistre à prime de 51%. Quant à la marge d'assurance nette, elle a évolué, pour sa part de 33%, précise la CNMA qui a fait état, également, de placements financiers de l'ordre de 23 milliards de dinars avec un produit financier de 828 millions de dinars, soit une évolution de 24% par rapport à l'exercice précédent. Durant 2020, année de crise exceptionnelle, la CNMA estime avoir rempli «son rôle d'assureur conseil de proximité» tout en participant «régulièrement» à des actions de solidarité à caractère social auprès de ses clients ou encore en contribuant «fortement» aux différentes actions de soutien et d'aides au profit des agriculteurs, éleveurs, femmes rurales, chasseurs et pêcheurs.

La CNMA prévoit de renforcer la dynamique de croissance de ses activités, à la faveur de la mise en oeuvre de son plan d'action 2020/2024, en modernisant ses techniques d'assurances, en mettant en place des produits assuranciers innovants, une stratégie digitale institutionnelle, et en mettant en exploitation de nouveaux systèmes de gestion, a-t-elle précisé.

TISSEMSILT

Commémoration du 60^e anniversaire de la mort du chahid Djillali Bounaama

La wilaya de Tissemsilt a commémoré, jeudi, le 60^e anniversaire de la mort du chahid Djillali Bounaama dit Si M'hamed, chef de la wilaya IV historique. La cérémonie de commémoration de l'anniversaire de la mort du chahid Djillali Bounaama a eu lieu à Bordj Bounaama, sa ville natale, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire. Elle a été marquée par la levée des couleurs nationales au rythme de l'hymne national, la récitation de la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs et la pose d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du carré des chouhada «Ain Baalache». A cette occasion, le moudjahid Chihab Abdelkader, compagnon d'armes du martyr, a souligné que chahid Bounaama s'est distingué par un savoir-faire, une intelligence et un sens d'organisation (militaire et politique), qui lui ont permis de remporter plusieurs victoires contre l'armée coloniale française, notamment dans la région de l'Ouarsenis. Né en 1926 au douar de Beni Henel dans la commune de Bordj Bounaama, Djillali Bounaama

s'est engagé dans le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1946 et fut ensuite membre de l'Organisation spéciale (OS). En 1951, il organisa la grève de cinq mois des mineurs de Boukaïd, qui a eu un grand écho.

Il a participé à la préparation de la guerre de libération nationale dans la région de l'Ouarsenis et à Chlef, en compagnie du chahid Ahmed Aillid dit Si El-Bagh-dadi, sous la supervision de Souli-dani Boudjemaa. Après le déclenchement de la lutte armée, il fut arrêté par le colonisateur pour être libéré en fin 1955 et assigné à résidence à Oran, avant de pouvoir s'évader. Djillali Bounaama a planifié et participé à de nombreuses opérations militaires et a pris le commandement de la wilaya IV historique après la mort en martyr du colonel Si M'hamed Bouguerra. Djillali Bounaama est tombé au champ d'honneur avec quatre de ses compagnons le 8 août 1961 dans la ville de Blida lors d'une bataille contre les forces coloniales françaises où il a fait montre de bravoure et d'héroïsme.

COVID-19

La Commission ministérielle de la Fatwa appelle à ne pas répandre les rumeurs sur la situation sanitaire

La Commission ministérielle de la Fatwa a appelé à «ne pas répandre les rumeurs» qui peuvent être à l'origine de fausses informations sur la situation sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La Commission qui «suit de près» les événements intéressant l'opinion publique notamment en ce qui concerne la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, a appelé à ne pas répandre les rumeurs qui peuvent être à l'origine de fausses informations n'ayant aucune source fiable à même de susciter inquiétudes, stress et peur au sein de la population», précise le communiqué.

«La diffusion de rumeurs et prohibée par la religion car véhiculant des mensonges», a expliqué la commission qui a plaidé pour «la vérification des informations

et de leur source et l'éloignement des sources douteuses».

La Douteuse a insisté, en outre, sur l'impératif de s'assurer de la véracité et de l'origine de l'information avant de la relayer pour ne pas participer à la diffusion de rumeurs», en sus de la poursuite et du renforcement des efforts en vue de faire face à la pandémie». Les membres de la commission ont souligné, dans ce sens, l'importance de «répandre les pensées positives au sein de la société, rassurer les citoyens, renforcer la détermination des agents de l'Etat et booster le moral de la population».

Ils ont plaidé, dans ce contexte, pour le soutien aux efforts des différents dispositifs de sécurité et de la protection civile qui veillent à la sécurité des citoyens en cette conjoncture sensible, saluant par la même occasion les efforts des mosquées qui se sont érigées en exemples en termes de respect des

mesures préventives et d'appui à la vaccination, en coordination avec le personnel médical».

La commission a salué, en outre, l'élan de solidarité des différentes franges de la société, appelant «à davantage d'actes de bienfaisance pour doter les établissements hospitaliers en appareils médicaux et en concentrateurs d'oxygène».

La commission a mis en garde contre certains «comportements isolés observés par des opportunistes qui ont profité de la forte demande sur ces appareils pour en augmenter le prix». En ces circonstances exceptionnelles, la commission ministérielle de la Fatwa a appelé les citoyens «à la prudence et au respect du protocole sanitaire», en les incitant «à adhérer aux efforts de l'Etat visant à préserver la sécurité du pays, à déjouer les complots qui le ciblent, et à faire face à la pandémie».

ORAN

Approbation de 43 guides pour la 19^e édition des Jeux méditerranéens

Le Directeur général des Jeux méditerranéens (Oran-2022), Salim Ilès a fait part, vendredi, de l'approbation de 43 guides dédiés à la 19^e édition de ces jeux par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM).

Dans une déclaration à l'APS, M. Ilès a souligné que 43 guides des JM prévus du 25 juin au 5 juillet 2022 dans la capitale de l'Ouest algériens ont été validés et approuvés

par le CIJM dont le guide technique, le guide de transport, le guide médical et celui de la presse, déclarant que l'étape actuelle est importante pour permettre au Comité olympique algérien COA d'envoyer des invitations aux différents comités participants aux Jeux Méditerranéens (Oran 2022).

Le directeur général des JM 2022 a également signalé l'achèvement de l'élabora-

tion des cahiers des charges liés aux prestations de services lors de la 19^e édition de ces jeux, dans les domaines des transports, de l'hébergement, de la gestion du village méditerranéen, de la gestion des cérémonies d'ouverture et de clôture et concernant le laboratoire antidopage, qui fait l'objet d'un avis d'appel d'offres après avoir été approuvé par la commission du ministère de la Jeunesse et des Sports. Concernant

les infrastructures, qui accueilleront les différentes compétitions, Salim Ilès a affirmé que le stade de football de 40.000 spectateurs est prêt, soulignant qu'il fait actuellement l'objet de tests et que les travaux de réalisation du complexe aquatique et de la salle omnisports ont accusé un retard et devront être réceptionnés d'ici la fin de l'année en cours au plus tard.

GUELMA

Lancement des travaux d'aménagement du «Boulevard du volontariat»

Les travaux d'aménagement du «Boulevard du volontariat» qui constitue l'un des "points noirs" majeurs du centre-ville de Guelma en matière d'hygiène publique et d'inondations ont été lancés à la grande satisfaction des habitants du chef-lieu de wilaya, a-t-on constaté jeudi.

L'entreprise en charge du projet a entamé les travaux au niveau de cette double voie qui dessert plusieurs centres commerciaux ainsi que le marché de fruits et légumes, en nettoyant totalement cette artère souvent jonchée de débris divers et en nivelant la chaussée et les trottoirs pour les réaménager.

Selon les informations fournies par des représentants de l'assemblée populaire communale (APC) rencontrés sur site, le projet, qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement urbain, est divisé en trois lots: le premier s'étend de la porte d'Annaba jusqu'à la porte de Skikda sur 500 mètres, le second va de la porte de Skikda jusqu'au rond-point de la cité Bourara et le troisième



sième de Bourara à la cité Hadj Mebarek. Les habitants du chef-lieu de wilaya ont accueilli avec satisfaction le lancement des opérations d'aménagement de cette artère névralgique du centre-ville de Guelma, bordée de nombreux centres commer-

ciaux qui drainent quotidiennement des milliers de clients, et où se trouve le marché de fruits et légumes très fréquenté par les citoyens attirés par la profusion de ses produits et ses prix compétitifs.

Ce boulevard constitue

aussi un lieu de convergence de la majorité des lignes de transport urbain suscitant souvent de nombreux embouteillages. Les habitants de la ville espèrent que les travaux engagés apportent une solution au problème des inondations récurrentes au niveau de ce boulevard durant la saison des pluies. Durant les années 1980, cette artère était à l'origine un oued dont le lit a vu l'installation de grandes canalisations pour l'évacuation des eaux. Celles-ci ont été recouvertes pour donner naissance à une artère ouverte à la circulation à la faveur d'opérations de volontariat menées par des habitants de la ville et des entreprises publiques, d'où son appellation "Boulevard du volontariat".

BOUIRA

60 agressions sur les réseaux du gaz et d'électricité depuis janvier (Sonelgaz)

Au total, 60 agressions sur les réseaux de distribution de l'électricité et du gaz, ont été enregistrées depuis le mois de janvier 2021, selon un bilan donné mercredi par les services locaux de la Sonelgaz.

«Le phénomène des agressions sur les réseaux d'électricité et du gaz prend de l'ampleur à Bouira, où nos services ont recensé 60 agressions commises par des tiers durant la période allant du mois de janvier au mois de juillet 2021», a expliqué à l'APS la chargée de la communication de la direction de distribution (DD) de l'électricité et du gaz de Bouira, Ouidad Benyoucef.

Selon les détails fournis par cette responsable, 38 actes d'agression ont

été commis sur les ouvrages électriques, dont 25 ont endommagé des lignes de basse tension, alors que treize autres ont causé des pannes électriques sur les lignes de moyenne tension.

«Ces pannes électriques ont privé plus de 40.000 abonnés» de l'énergie électrique, a déploré Mlle Benyoucef.

Pour le gaz, les services de la Sonelgaz ont enregistré 22 atteintes de tiers sur les réseaux gaziers à Bouira, privant 675 clients de cette énergie. «Pl usieurs entreprises publiques et privées, ainsi que des citoyens effectuent leurs travaux sans prendre en considération l'existence de réseaux énergétiques, ce qui cause des dégâts sur ces réseaux en l'absence de coor-

dination avec nos services», a regretté la même responsable.

Les dégâts matériels causés et les coûts de réparation des réseaux endommagés sont estimés à 30 millions DA durant la même période. «A cela s'ajoute aussi à l'énergie perdue et non distribuée. Cela inflige des pertes financières colossales à notre entreprise», a encore déploré Mlle Benyoucef.

En vue de lutter contre ce phénomène, la même responsable a incité toutes les entreprises publiques et privées ainsi que même les citoyens à coordonner avec les services de la Sonelgaz afin d'éviter toute éventuelle atteinte aux ouvrages énergétiques.

SOUK AHRAS

Mise en service de neuf nouveaux transformateurs électriques

Neuf (9) nouveaux transformateurs électriques ont été mis en service dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris mercredi auprès de l'entreprise de wilaya de la Concession locale de distribution de l'électricité et du gaz. Un transformateur souterrain a été ainsi mis en service à Ain Senour, dans la commune de Machrouha, et huit autres aériens d'une capacité de 160 kilovolt ampères chacun, à El Koudrane (M'daourouch), la mechta de Ain Beyadha (Sedrara), Ras El Guermat (Saffil El Ouidène), Ain Zitouna et mechta Lemdour (Sidi Fredj), Khenguet Tachine (Khedara) et dans la commune frontalière d'Ouled Mommène pour une enveloppe financière de plus de 45 millions DA, a précisé la chargée de communication de cette entreprise. Un réseau de lignes de moyenne et basse tension de 35,752 km linéaire a été également installé, dans le cadre du programme été 2021, a précisé la même responsable en marge des portes ouvertes organisées au niveau des agences commerciales de cette Concession pour sensibiliser à la rationalisation de la consommation de l'énergie électrique. L'objectif de ces investissements est d'assurer un été 2021 sans coupures de courant électrique dans cette wilaya et de fournir un service public de qualité aux clients, selon la même source. Les nombreux citoyens rencontrés durant ces portes ouvertes tenues dans des espaces publics et dans les agences de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz ont assuré qu'en dépit de l'augmentation de la consommation énergétique durant l'été, il n'y a pas eu de coupures du courant électrique.

TIZI-OUZOU

Plus de 5,5 millions de DA de factures d'électricité et de gaz impayées depuis le début de l'année

Le montant des factures de consommation énergétique, impayées à Tizi-Ouzou, depuis le début de l'année en cours, a atteint les 5,565 millions de DA, a annoncé, mercredi dans un communiqué, la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz. Ces créances sont cumulées auprès des clients ménages et autres (administration, entités économiques), a-t-on précisé, en relevant que ce problème de factures impayées «a été aggravé principalement par l'impact direct de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a été, d'ailleurs, accompagnée par des mesures exceptionnelles relatives à la suspension de l'opération de coupures de gaz et d'électricité durant toute cette période de pandémie». Il a été souligné, dans le même document, que «les difficultés financières nées de cette situation affectent la trésorerie de la société, ce qui retarde la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développement de ses activités, en matière de réseaux électriques et gaziers et de modernisation de diverses prestations proposées à sa clientèle». La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Tizi-Ouzou a rassuré, toutefois, sa clientèle qu'elle «poursuit ses efforts pour répondre à sa demande de raccordement en électricité et en gaz et afin d'améliorer davantage la qualité de service et assurer sa continuité», selon la même source. La même direction invite ses clients à se rapprocher «le plus possible» de ses agences commerciales, afin de «profiter des facilitations accordées par la société qui leur propose des échéanciers de paiement qui seront négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité». Il est aussi rappelé la possibilité de régler les factures au niveau des bureaux de poste ou en ligne par carte interbancaire via le site internet www.sadeg.dz.

TISSEMSILT

13 nouveaux établissements éducatifs à la prochaine rentrée scolaire (responsable)

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tissemsilt sera renforcé par la réception de 13 nouveaux établissements scolaires avant la rentrée scolaire prochaine, a-t-on appris jeudi de la direction des équipements publics.

Cinq (5) groupes scolaires répartis à travers les communes de Tissemsilt (2 groupes) et Theniet El Had et Bordj Bounaama et Khemisti seront bientôt réceptionnés, a indiqué le directeur des équipements publics, M'hamed Chachoua dans un rapport sur les projets du secteur de l'éducation programmés être livrés à la rentrée scolaire prochaine, présenté lors d'une réunion du conseil de l'exécutif de wilaya.

Il est également prévu la livraison de 3 CEM d'une capacité de 600 places pédagogiques à Theniet El Had et Tamlaht Sidi Boutouchent, en plus de 5 lycées d'une capacité de 800 places à Boukaïd, Maacem, Tamlaht, El Maaleb et Sidi Slimane.

Le même responsable a souligné que les entreprises de réalisation se sont engagées à livrer ces structures éducatives avant le mois de septembre prochain au plus tard.

Le secteur de l'éducation de la wilaya sera également renforcé avant la rentrée scolaire prochaine par la réception de nombreuses autres structures représentées par sept (7) cantines scolaires à Tissemsilt, Tamlaht, Bordj Emir Abdelakder, Layoune, de trois (3) demi-pensionnats dans le cycle moyen au niveau des communes de Tissemsilt et Tamlaht et d'un internat au lycée de la commune de Ammari, selon la même source.

En outre, il est prévu la réception prochaine de trois (3) unités de dépistage et de suivi médical (UDS) au niveau des CEM des communes de Tissemsilt et de Theniet El Had et Youssoufia, de même que le rattachement avant la fin du mois de septembre prochain des travaux de réalisation de 26 classes dans le cadre de l'extension des écoles primaires.

D'autre part, la direction des équipements publics a programmé le lancement, avant la rentrée scolaire prochaine, des travaux de réfection de 12 lycées et huit (8) CEM, selon la même source. Pour sa part, le wali de Tissemsilt, Abbes Badaoui, a indiqué, lors de cette rencontre, que les autorités de wilaya ont donné des instructions visant à annuler les documents de l'Etat civil qui étaient demandés par le passé pour le dossier des primes de solidarité scolaire, «qui devront être remises à leurs bénéficiaires une semaine avant la rentrée scolaire».

SAIDA

Lancement de la réalisation de 60 projets de développement

Quelque 60 projets de développement ont été lancés en travaux à travers des villages et des zones rurales de la wilaya de Saïda, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, superviseur des opérations.

Lancés en début de semaine courante, ces projets portent sur l'aménagement externe, le revêtement des chaussées, la réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'installation de l'éclairage public en technique LED.

Ces opérations touchent 30 villages et zones rurales de la wilaya dont Sidi Mimoune, Grenida (commune d'Ain Soltane), Ziraouene et Moulay Touhami (commune de Sidi Boubekeur) Layoune et Ain Taghat (Ouled Khaled), Barbour, Maata (commune de Youb), Abdelhadi et Drouaa (commune de Dhoui Tabet).

Un délai de six mois a été fixé pour la réalisation de ces opérations dotées d'une enveloppe financière de 90 millions DA au titre du programme de développement des zones d'ombre.

Pour rappel, les services de la wilaya ont enregistré la concrétisation de plus de 240 projets de développement dans les villages et zones rurales en 2020 pour un investissement de quatre (4) milliards DA au titre du programme de développement des zones d'ombre. La wilaya de Saïda recense 460 zones d'ombre qui ont toutes bénéficié de projets de développement portant sur les secteurs de la santé, des ressources en eau, des travaux publics, d'éducation et d'énergie.

INTOXICATION ALIMENTAIRE

Augmentation des cas de 105 durant le 1^{er} semestre de 2021 (ministère)

Le bilan des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) rendu public mercredi par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations fait état d'une hausse des cas des TIAC et du nombre de personnes intoxiquées, respectivement de 105 et 109%, durant le premier semestre 2021 par rapport à la même période de l'année écoulée.

Le document du ministère révèle que le nombre des cas de TIAC enregistrés au cours des six premiers mois de l'année en cours s'est élevé à 259, contre 126 cas enregistrés au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 105%, tandis que le nombre de personnes touchées par l'intoxication a atteint 3.160 contre 1.512 personnes, connaissant la même courbe ascendante de 109%.

L'augmentation des cas au cours des six premiers de 2021 par rapport à la même période l'année dernière s'explique, selon le bilan, par le fait que l'année 2020 a été marquée par une application stricte des mesures de prévention pour endiguer la propagation du Coronavirus, ainsi que celles du confinement sanitaire qui ont conduit à la fermeture de nombreuses activités commerciales, à l'origine des intoxications alimentaires. Il s'agit, notamment, des activités de fastfood, des restaurants et des glaciers.

Contrairement à cela, l'année 2021 a connu «le début du retour de ces activités commerciales qui sont accompagnées des cas d'inaction chez toutes les franges de la société en termes de non-respect des mesures de prévention, y compris les commerçants et les consommateurs, ce qui a augmenté les cas d'intoxication au niveau de certaines wilayas.

Quant aux intoxications alimentaires, le même bilan a montré que 259 cas de TIAC, enregistrés au cours du premier semestre de cette année, avaient touché 3.160 personnes sur l'ensemble du territoire national, dont 1.045 intoxications du fait de l'acquisition de produits proposés à la vente, soit 33%, 598 personnes au niveau des restaurants et des fastfood (18,9%) et 505 lors d'événements familiaux (16%), ainsi que 476 autres en raison des repas familiaux (15%), en sus de 326 dans les cantines universitaires (10,3%), 51 dans les cantines scolaires (1,3%) et 159 autres, dont la source d'intoxication n'est pas déterminée, représentant un pourcentage de 5%.

Le bilan du ministère concernant les plus importants produits à l'origine des intoxications alimentaires, indique que les plats variés viennent en tête de la liste avec un taux de 41%, les gâteaux et les glaciers (22%), les viandes rouges et les viandes blanches et dérivés (pâté et Merguaz) (13,5%), l'eau et les boissons (3,7%), le lait non pasteurisé et dérivés du lait (3,4%), suivis par les poissons avec seulement 1,4% et enfin 14,9% de produits de source inconnue. Les causes principales des intoxications alimentaires collectives, selon les services de contrôle, s'expliquent par «le non-respect de l'obligation des conditions de conservation et de la chaîne de froid, ainsi que le non-respect de l'obligation des conditions d'hygiène, y compris sanitaire». Pour ce qui est des intoxications de source commerciale, le bilan indique que sur 3.160 personnes intoxiquées, 1.643 personnes l'avaient été en raison de produits de source



commerciale, soit un taux de 52%, 1.045 personnes ayant acheté des produits exposés à la vente (64%) et 598 personnes ont pris des repas au niveau des restaurants et des fast-foods (36%).

Les enquêtes des services de contrôle en la matière ont donné lieu à l'enregistrement de 50 infractions se soldant par l'établissement de 50 PV de poursuites judiciaires et par la saisie de 496 Kg de produits alimentaires impropres à la consommation, avec proposition de fermeture de 28 locaux commerciaux. Comme mesure préventive, les opérations de contrôle ont concerné des locaux de restauration de divers types, se soldant par le constat de 2.422 infractions et l'établissement de 2.362 PV de poursuites judiciaires et la saisie de 8,83 tonnes de produits alimentaires impropres à la consommation, avec une valeur estimée à 2,7 millions Da, avec proposition de fermeture de 162 locaux commerciaux.

Renforcement des mesures de contrôle

Pour faire face à cette situation, le ministère a précisé qu'une opération nationale avait été lancée pour renforcer les interventions des agents de contrôle sur le terrain de manière à éviter les intoxications alimentaires, particulièrement au niveau des restaurants, fast-food, cafétérias et espaces de vente de glaciers outre les activités saisonnières des centres de loisirs et régions côtières, en veillant au respect de l'hygiène et de la chaîne de froid, notamment en ce qui concerne les produits alimentaires périssables, à l'instar des viandes rouges et

blanches, les produits laitiers, les poissons, les œufs, les boissons et les glaciers.

Pour une prise en charge optimale de ce dossier, une coordination a été établie avec tous les services concernés au niveau local et les associations de protection du consommateur, en sensibilisant les consommateurs et les commerçants sur les moyens d'éviter les intoxications alimentaires, a précisé le ministère. Les opérations de contrôle s'articulent sur six principaux axes liés à la lutte contre le phénomène d'exposition des produits alimentaires à l'extérieur des locaux commerciaux, le contrôle des restaurants et des fast-food, les règles de transport des produits alimentaires et boissons, la lutte contre l'abattage anarchique des volailles, le contrôle des viandes, des œufs et des produits laitiers ainsi que le contrôle des boissons, jus et eaux.

Durant la période allant du mois de mars au 25 juillet dernier, 71.807 interventions ont été enregistrées donnant lieu à 1.413 infractions, l'établissement de 1.322 PV et la saisie de 93 tonnes d'une valeur de 5,74 millions de Da.

Il a également été proposé la fermeture de 69 locaux commerciaux, selon un bilan des résultats de l'opération de contrôle national concernant l'axe relatif à l'exposition des produits alimentaires à l'extérieur des locaux commerciaux.

Pour ce qui est du contrôle des restaurants et fast-food, les services de contrôle ont effectué, lors du premier semestre de l'année en cours, 27.205 interventions, selon le bilan qui fait état de 2.422 contraventions, 2.362 PV dressés, 8,83 tonnes saisies d'une valeur de 2,7 millions DA et 162 propositions de fermeture de commerce.

Dan le cadre du contrôle du transport des produits alimentaires lancées depuis le début de la saison estivale, les services concernés ont effectué 2.815 interventions ayant permis de dresser 152 contraventions, 131 PV et saisir 31,6 tonnes soit une valeur de 8,88 millions DA.

Concernant l'égorgement anarchiques des volailles, il a été enregistré 392 interventions ayant donné lieu à 33 contraventions constatées, 33 PV dressés, outre la saisie de 8,45 kg d'une valeur de 253.725 DA, et 12 propositions de fermeture.

Pour le contrôle des viandes, des œufs et laitages, il a été recensé 8.892 interventions ayant donné permis de constater 4.229 contraventions, de dresser 3.928 PV et de saisir 217 tonnes soit une valeur de 84,7 millions DA, ainsi que 252 propositions de fermeture.

S'agissant du contrôle de la filière des boissons (jus et eaux), le document fait état de 14.773 interventions durant les six premiers mois de 2021, outre 506 contraventions constatées, 489 PV dressés, 181,15 tonnes saisies soit une valeur de 23 millions DA et 21 propositions de fermeture.

AGRICULTURE - CÉRÉALES

Le ministère de l'Agriculture engage la préparation en amont de la campagne Labours-semailles 2021/2022

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a engagé une préparation de la campagne céréalière Labours-semailles 2021/2022, en prévision d'éventuelles pluies précoces, et ce à travers le renforcement des mesures de soutien aux agriculteurs et de fourniture des semences traitées et des engrais, a indiqué à l'APS un responsable au ministère.

A ce titre, le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi a précisé que «le ministère a décidé de préparer directement la campagne Labours-semailles 2021/2022, à partir de juillet au lieu du mois de septembre comme c'était le cas durant les années précédentes, et ce en parallèle de la campagne de récolte en cours». En avançant la date du lancement de la campagne Labours-semailles 2021/2022, il a également été décidé de raccourcir et de simplifier plusieurs procédures et de renforcer les opérations de soutien aux agriculteurs.

A ce propos, le secteur a instruit en juillet dernier les Coopératives de céréales et légumes secs (CCLS), l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), les chambres agricoles et les Directions de l'agriculture à travers toutes les wilayas concernées, à l'effet d'entamer la préparation de la campagne de labour et de semis, en réunissant toutes les conditions propices pour sa réussite, souligne M. Bendridi.

Des mesures permettront d'avancer la date du lancement des opérations de semailles d'octobre à septembre prochain, selon le même responsable.

Report du paiement du prêt «Rflig» pour les agriculteurs impactés par la sécheresse

Dans le cadre des mesures de soutien prises, il a été décidé le report du paiement du prêt «Rflig» par les agriculteurs clients de la banque de l'agriculture et du développement rural «BADR», impactés par la sécheresse dans certaines zones et qui n'ont pas atteint une certaine rentabilité leur permettant de reprendre leurs activités durant la saison en cours. Ainsi, ajoute M. Bendridi, les dossiers seront étudiés «au cas par cas», afin de permettre aux agriculteurs dont les dégâts sont confirmés de bénéficier de nouveaux prêts qui leur permettront de poursuivre leur activité. Les agriculteurs concernés doivent déposer leurs dossiers au niveau de la Commission de wilaya de suivi et de préparation de la campagne de labour et de semis, en vue d'élaborer un rapport sur la base duquel sera prise la décision finale.

Le même responsable a indiqué dans ce cadre que l'opération se déroulait au niveau du guichet unique dans chaque wilaya, incluant les CCLS, la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), la BADR et les directions de l'agriculture, ce qui permet, selon lui, d'accélérer le traitement des dossiers.

Ce guichet unique permettra également de réduire le délai d'accès des agriculteurs à leurs créances pendant la saison des récoltes à 72 heures.

Dès que l'agriculteur livre son produit, les CCLS émettront un chèque correspondant à la valeur du produit, lequel sera adressé à la Banque. Cette dernière déduit la valeur des intrants agricoles acquis, ainsi que les prêts obtenus pendant la saison des labours, avant

que le chèque définitif ne soit présenté à l'agriculteur.

Un programme d'irrigation «de surface» dans le Sud

Le même responsable a fait savoir que le ministère adoptera lors de cette saison un programme visant à renforcer «l'irrigation de surface» pour développer les céréales dans le sud et l'irrigation complémentaire dans le nord à la faveur des moyens d'irrigation qui ont enregistré un grand intérêt des agriculteurs récemment en raison du manque de précipitations cette année. Le secteur a revu les modalités de financement de réalisation de retenue d'irrigation ou d'acquisition d'équipements d'irrigation complémentaire en se basant sur les prix du marché comme prix de référence pour les équipements et matériels et non sur la base de taux définis, a-t-il ajouté. L'agriculteur dépose une demande jointe d'une copie de la carte d'Agriculteur et de facture proforma au niveau de la direction des services agricoles en vue d'obtenir le soutien financier. Cette demande sera ensuite soumise à la commission technique de la wilaya en vue de vérifier la conformité du dossier et la disponibilité d'une ressource d'eau indépendante dans les terres en question.

Concernant le matériel, M. Bendridi a assuré sa disponibilité actuellement car toutes les wilayas ont obtenu leurs quotas, ajoutant que tous les agriculteurs bénéficieront de 35 % de remboursement accordé par l'Etat en cas d'acquisition de tracteurs et du matériel d'accompagnement et de traitement.

Le ministère accorde un quota de tracteurs et de matériel d'accompagnement aux

directions des services agricoles en coopération avec l'Entreprise nationale de commercialisation de matériels Agricoles (PMAT).

S'agissant des semences, des instructions ont été données à l'effet d'envoyer les semences directement après leur récolte pour traitement et peser outre la garantie de quantité suffisante d'engrais phosphatés et azotés au profit des agriculteurs avec un soutien financier en l'occurrence une réduction de l'ordre de 20 % de leurs prix.

Augmentation des superficies d'agriculture du blé dur

Le secteur a tracé un programme de développement de l'agriculture du blé dur en vue d'augmenter la superficie globale d'agriculture des céréales estimée à 3,5 millions hectares, et ce, en exécution des instructions du ministre de l'Agriculture Abdelhamid Hemdani. Il a fait état du lancement d'une opération de recensement des terres agricoles favorables à la culture du blé dur au niveau national, notamment dans les régions à fortes précipitations.

Dans ce cadre, une feuille de route sera adoptée pour déterminer les zones habilitées pour l'agriculture du blé dur.

Les agriculteurs qui entameront cette activité bénéficieront de soutien financier. Le secteur adopte également un programme de développement de l'agriculture de l'orge pour approvisionner les éleveurs en cette matière. Les agriculteurs bénéficieront durant la campagne labours-semailles d'accompagnement technique d'instituts agricoles à travers le territoire national, a-t-il indiqué.

PÉTROLE

Le pétrole remonte encore, la tension monte au Moyen-Orient

Les cours du pétrole remontaient vendredi sans effacer leurs pertes du début de la semaine, les investisseurs oscillant entre pessimisme face à la recrudescence du Covid-19 et tensions au Moyen-Orient qui pourraient doper les prix.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 72,11 dollars à Londres, en hausse de 1,15% par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre prenait 1,24% à 69,95 dollars.

Depuis le début de la semaine, le Brent cédait 4,3% et le WTI 5,4%. "La remontée des prix est due aux tensions au Moyen-Orient", estime un analyste. Les tensions autour du détroit d'Ormuz, par lequel transite la majorité de la production du Moyen-Orient,



inquiètent également les investisseurs. Mais les prix restent en berne depuis le début de la semaine en raison de la propagation du variant Delta, notamment chez les deux premiers consommateurs du monde, la Chine et les Etats-Unis.

"Nous continuons de penser que tout mouvement de vente sur le pétrole est possible mais ne durera pas", estime un autre analyste.

Depuis le début de l'année, le Brent gagne 39,4% et le WTI 44,2%, galvanisé par l'appétit d'un monde déconfiné pour les carburants.

AGRICULTURE

Côte d'Ivoire et Ghana signent un accord de coopération sur le cacao

Les deux principaux producteurs mondiaux de cacao, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont annoncé jeudi être parvenus à un accord afin d'améliorer leur coopération sur plusieurs sujets, allant de la fixation des prix du cacao à la lutte contre le travail des enfants dans l'industrie. La Côte d'Ivoire fournit plus de 40% du cacao mondial, le Ghana au moins 20%, mais plus de la moitié de leurs producteurs vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les deux pays ouest-africains se sont unis en 2019 afin d'obtenir un meilleur prix de la part de l'industrie chocolatière pour chaque tonne de cacao, mais la pandémie a fortement touché la demande et les acheteurs sont désormais réticents à voir les prix augmenter alors que le marché est saturé de matière première.

Pour la ministre des Affaires étrangères ghanéenne, Shirley Ayorkor Botchway, les deux pays se sont entendus afin de créer un organe de coopération couvrant la recherche, la fixation des prix et le travail infantile. "Nos deux pays, qui produisent plus de 60% du cacao mondial, se sont déjà coordonnés sur ces sujets par le passé mais cette nouvelle organisation marque un pas supplémentaire vers une coopération plus efficace", a-t-elle déclaré à la presse.

Le marché mondial du chocolat est estimé à plus de 100 milliards de dollars, concentré entre les mains de quelques multinationales.

Malgré le revenu de subsistance additionnel négocié par les deux pays auprès des fabricants de chocolat afin d'aider les fermiers locaux, les prix du cacao restent bas, estiment des experts en Côte d'Ivoire.

Plus de la moitié du million de personnes travaillant dans le secteur restent sous le seuil de pauvreté, gagnant moins de 1,20 dollar par jour, selon la Banque mondiale.

ETATS-UNIS

Biden veut que 50% des véhicules vendus soient sans émissions

Le président américain, Joe Biden, veut qu'en 2030, la moitié des voitures vendues aux Etats-Unis soient sans émission : électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène, selon un document rendu public par la Maison Blanche.

Joe Biden doit signer un décret en ce sens jeudi.

Il entend "mettre l'Amérique en position de mener l'avenir de la voiture électrique, de dépasser la Chine" qui investit, produit et vend déjà à marche forcée, "et de faire face à la crise climatique." Les trois grands constructeurs américains, à savoir Ford, GM et Stellantis affirment dans un communiqué publié conjointement leur "ambition commune d'arriver en 2030 à 40 à 50%" de véhicules de ce type vendus chaque année aux Etats-Unis.

Dans un autre communiqué, les constructeurs BMW, Honda, Volkswagen, et Volvo, souvent considérés comme plus avancés en matière électrique que les grands noms de Detroit, berceau de l'industrie automobile américaine, "applaudissent" l'initiative.

Le président américain, toujours soucieux de promouvoir "des emplois bien payés et syndiqués", a aussi rallié le puissant syndicat UAW.

"Les membres de l'UAW sont prêts à construire ces voitures, ces camions électriques et les batteries qui vont avec.

Nos membres sont l'arme secrète de l'Amérique pour gagner cette course mondiale", écrit le président du syndicat UAW, Ray Curry, lui aussi cité dans la communication de la Maison Blanche.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, en 2020 les véhicules électriques ne représentaient aux Etats-Unis que 2% des ventes de voitures neuves - contre 10% en Europe. Même en retard, GM, Ford et Stellantis ont toutefois déjà mis l'accent ces derniers mois sur l'électrique, promettant des versions vertes de modèles populaires comme le pick-up F150 de Ford.

Joe Biden, qui organise jeudi un événement sur les pelouses de la Maison Blanche pour détailler ces mesures, entend aussi muscler à nouveau la réglementation sur la consommation de carburant.

Le président Donald Trump avait très nettement revu en baisse les exigences de son prédécesseur Barack Obama en la matière.

La réglementation actuelle sur les émissions, qui date de mars 2020, demande aux fabricants d'améliorer de 1,5% par an la performance énergétique de leurs modèles, c'est-à-dire la distance parcourue avec une unité de carburant, entre les années 2021 et 2026 - contre 5% exigés par l'administration Obama.

L'administration Biden n'a elle pas dévoilé dans l'immédiat de nouvel objectif chiffré.

APS

USA

Près d'un million d'emplois créés en juillet (gouvernement)

Le marché du travail américain s'est redressé bien plus qu'attendu en juillet malgré les difficultés de recrutement, ce qui devrait réjouir Joe Biden mais ces progrès pourraient être mis à mal par la propagation du variant Delta.

Le rapport américain doit s'exprimer sur ce rapport très attendu, véritable baromètre de la reprise américaine.

L'emploi est une des priorités de l'hôte de la Maison Blanche.

Au total, 943.000 emplois ont été créés en juillet, mieux qu'attendu par un consensus d'analystes qui tablaient sur 925.000, a annoncé vendredi le département du travail.

C'est également mieux qu'en juin, lorsque 938.000 emplois avaient été créés, selon des données révisées en hausse et également publiées vendredi.

Quant au taux de chômage, il baisse de 0,5 point, à 5,4%, contre 5,6% attendu. "En juillet, des créations d'emplois notables ont eu lieu dans les loisirs et l'hôtellerie, dans l'éducation et dans les services professionnels et commer-

ciaux", souligne le département du Travail dans son communiqué.

Ces chiffres reflètent cependant la situation au début du mois de juillet, quand les données sont recueillies.

Le variant Delta était alors perçu comme une menace moins imminente pour l'économie américaine.

De plus, malgré ces bons chiffres, il manque toujours 5,7 millions d'emplois comparé à février 2020, juste avant le début de la pandémie aux Etats-Unis et les mesures brutales de confinement qui avaient abouti au licenciement de plus de 20 millions de personnes.

Le taux de chômage des minorités noire et hispanique est aussi toujours bien plus élevé que celui des blancs.

En outre, le taux de participation au marché de l'emploi, de 61,7%, est quasi inchangé (+0,1 point), et reste inférieur de 1,6 point à celui de février 2020.

Cela montre que de nombreuses personnes sont encore en dehors des statistiques de l'emploi.

Car les freins au retour à l'emploi

restent nombreux: enfants à garder, fréquences et horaires toujours réduits des transports en commun, mais aussi craintes liées au virus, renforcées avec la circulation du variant Delta.

De nombreuses personnes ont ainsi quitté le marché.

Pour les chômeurs, comptabilisés dans le taux de participation, les allocations chômage plus généreuses versées pour faire face à la pandémie sont pointées du doigt, notamment par certains républicains qui estiment que ces aides incitent les chômeurs à rester chez eux plutôt qu'à chercher un emploi.

La moitié des Etats du pays les a ainsi diminuées ou supprimées, sans attendre leur expiration début septembre.

En février 2020, avant que la pandémie n'oblige les autorités américaines à prendre des mesures brutales de confinement, le taux de chômage était au plus bas en 50 ans, à 3,5%, et les Etats-Unis comptaient 5,7 millions de personnes sans emploi.

AGRICULTURE

Le blé reste ferme, soutenu par la météo et la demande

Les prix du blé restaient ancrés dans le vert, vendredi en début d'après-midi, dans un contexte de reprise de la demande, d'offre décevante et de météo qui ne permet pas de boucler les moissons.

Les cours sont proches des plus hauts de l'année, non loin des 230 euros la tonne.

En France, l'anticyclone, synonyme d'arrêt des versés,

se fait encore attendre. Or les intempéries grèvent la qualité des grains.

"Les problèmes qualitatifs demeurent source de préoccupation, avec une grande hétérogénéité selon les dates de récolte et selon les variétés", résume le cabinet Agritel. Quant aux Etats-Unis, à l'inverse, c'est la sécheresse qui pose problème dans les Etats

où pousse le blé de printemps (Minnesota, Dakota du Nord, Montana et Washington).

Or la demande est bien là, avec un appel d'offres de la Tunisie pour l'achat de 100.000 tonnes de blé tendre et 100.000 tonnes d'orge fourragère, rapporte Inter-Courtae.

Sur Euronext, la tonne de blé progressait de 1,75 euro sur

l'échéance de septembre à 226,75 euros, et de 1,50 euro sur celle de décembre à 229,50 euros, pour près de 8.000 lots échangés.

Le prix de la tonne de maïs augmentait de 1,25 euro sur l'échéance de novembre à 212 euros, et de 75 centimes sur l'échéance de janvier à 212,25 euros, pour une trentaine de lots échangés.

LIBAN

Lancement d'un fonds de réhabilitation des petites entreprises après les explosions de Beyrouth

Un groupe de pays a lancé jeudi un fonds visant à fournir 25 millions de dollars américains de subventions à environ 4.300 micro et petites entreprises (MPE) libanaises, afin de contribuer à leur réhabilitation après les explosions qui ont ravagé le port de Beyrouth.

Un communiqué publié par la Banque mondiale a déclaré que le fonds "Building Beirut Businesses Back and Better" (B3), créé par le Canada, le Danemark, l'Union européenne (UE), la France et l'Allemagne, couvrirait les dépenses des MPE libanaises en matière de fonds de roulement, de services techniques, d'équipements et de réparations. Cela

permettra de préserver des emplois dans le secteur privé en limitant les fermetures d'entreprises et les licenciements au Liban, selon le communiqué. "Le B3 constitue une première étape d'urgence pour apporter un soutien vital aux entreprises, et assurer leur pérennité face aux multiples crises qui affectent le pays", a indiqué le directeur régional de la Banque mondiale pour la région du Mashreq, Saroj Kumar Jha.

Par ailleurs, environ 30 % des MPE sélectionnées appartiendront ou seront dirigées par des femmes.

Elles bénéficieront d'une assistance financière et technique spéciale pour les

aider à mieux reconstruire, selon le communiqué.

Des efforts seront également déployés pour identifier et soutenir les entrepreneurs et les entreprises souffrant directement ou indirectement d'une situation de handicap causée par les explosions du port de Beyrouth l'année dernière.

Environ 17 % des entreprises libanaises ont définitivement fermé de manière certaine ou supposée.

Environ 79 % ont vu leurs ventes baisser de 69 % en moyenne, tandis que 61 % ont dû réduire le nombre de leurs employés permanents de 43 % en moyenne, selon le communiqué.

SÛRETÉ DE WILAYA DE LAGHOUAT

Arrestation des auteurs de publications subversives via l'espace virtuel (DGSN)

Les services de la Sûreté nationale ont traité au cours de cette semaine une affaire «qualitative» relative à l'incitation via les réseaux sociaux et la diffusion de publications de nature à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Les résultats de l'enquête sur l'affaire, «traitée par la Brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Sûreté de wilaya de Laghouat, sous la supervision de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), ont permis l'identification et l'arrestation de deux suspects, originaires des wilayas de M'sila et de Mascara», a expliqué la même source.

La même source a souligné que les deux suspects «ont ouvert plusieurs comptes sur Facebook dans le but de faire la propagande et le partage de posts de l'organisation terroriste Rachad, ainsi que d'autres publications subversives appelant à la déstabilisation de l'ordre public».

«Après parachèvement de toutes les procédures légales, les deux suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes», a conclu le communiqué de la DGSN.

DÉCÈS

Deux personnes meurent noyées à Relizane et Aïn Temouchent

Deux personnes ont trouvé la mort noyées dans les wilayas de Relizane et Aïn Temouchent, a indiqué jeudi la Protection civile (PC) dans un communiqué.

Il s'agit d'une fillette de 8 ans noyée dans une retenue collinaire à Relizane et d'un jeune homme âgé de 21 ans décédé par noyade à la plage de Rechgoune 2 à Aïn Temouchent.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la PC ont effectué, durant les dernières 24 heures, 94 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Les unités de la PC ont effectué 100 opérations de désinfection générale à travers le territoire national, a ajouté la même source, relevant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Les secours de la PC sont également intervenues pour l'extinction de 2 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger et Sidi Bel Abbès, ayant causé des brûlures de différents degrés à 3 personnes.

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte de la protection civile, durant la même période, a permis l'extinction de 12 incendies dans les wilayas Batna, Annaba, Tamanrasset, Sétif, El-Tarf, Khenchela et Mila.

Ces incendies ont ravagé 67 hectares du couvert végétal, dont 58 hectares de forêt, 5 hectares de maquis, 7 ha de broussailles ainsi que 800 bottes de foin, 235 arbres fruitiers et 11 palmiers, a indiqué la même source, ajoutant que l'intervention «rapide et massive» des éléments de la PC a permis d'empêcher la propagation du feu vers le reste du couvert végétal.

Les secours de la PC ont aussi effectué 139 interventions suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, ayant causé des blessures à 149 personnes.

Les unités de la PC ont enregistré 4.300 interventions, dans les différents types d'intervention pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

ENVIRONNEMENT

L'AND lance un programme d'information et de sensibilisation sur les dangers de la pollution plastique

L'Agence nationale des déchets (AND) a annoncé jeudi dans un communiqué le lancement d'un programme d'information et de sensibilisation sur les dangers de la pollution plastique, et ce, en association avec la fondation «Probiom» pour la protection de la biodiversité marine en Algérie et l'association «Expédition MED France».

Ce programme a pour but de «diffuser à grande échelle les connaissances sur les enjeux de cette pollution et mieux comprendre leur provenance et leur impact», selon la même source.

A cet effet, l'AND a mis en place un «riche» programme qui vise dans une première composante un échange de savoir-faire entre les experts nationaux et internationaux pour la standardisation des protocoles d'identification et d'évaluation des déchets plastiques en mer et à terre, explique la même source. La deuxième composante de ce programme sera dédiée aux aspects de sensibilisation, à travers une caravane pédagogique et scientifique itinérante sur les enjeux de la pollution par les déchets plastiques.

En effet, «cette caravane a été inspirée d'un concept initié par l'Expédition MED France qui a déjà fait ses preuves depuis plus de cinq années de tournée dans plusieurs pays et accueillant déjà des dizaines de milliers de visiteurs», souligne l'AND.

A travers cette caravane qui sillonnera plusieurs villes, les trois partenaires souhaitent sensibiliser les visiteurs et éveiller leur



conscience environnementale, mobiliser davantage les acteurs concernés pour trouver des solutions communes, tout en mettant en lumière la problématique des micro plastiques en mer, «car en 2017 ce sont des ateliers nationaux organisés avec l'ex DGPA (Direction générale de la pêche et de l'aquaculture) qui reconnaîtront officiellement le micro plastique comme l'un des 18 polluants du réseau de vigilance du ministère de la pêche».

L'Agence rappelle que, d'après

son étude réalisée en 2019, la production de déchets ménagers et assimilés en Algérie est estimée à plus de 13 Millions de tonnes par an, dont environ 2 millions de tonnes de plastiques.

Parallèlement, une étude de caractérisation des déchets côtiers, réalisé en 2019/2020, a révélé que près de 87% des déchets retrouvés sur les plages algériennes sont des plastiques, en particulier des plastiques à usage unique, indique la même source.

EL TARF

Arrestation d'un individu impliqué dans le trafic de psychotropes (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont arrêté un individu impliqué dans une affaire de trafic de drogue, en possession de près de 100 comprimés psychotropes dans la daïra de Boutheldja, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations faisant état des agissements criminels de cet individu, un repris de justice résidant dans la localité de Boutheldja, les services de la sûreté de daïra ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation du présumé coupable, a déclaré le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire



principal Mohamed Karim Labidi.

Le dealer a été appréhendé en flagrant délit de vente d'une petite quantité de comprimés psycho-

tropes, a souligné la même source, signalant que près de 100 comprimés psychotropes en sus d'un cutter et d'une importante somme d'argent issue du trafic de

drogue ont été saisis lors de son arrestation.

Poursuivi pour trafic de stupéfiants et port d'arme blanche prohibée, le mis en cause, originaire de cette région frontalière, a été présenté devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf qui l'a placé sous mandat de dépôt, a fait savoir la même source.

Selon le commissaire Labidi, cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des opérations de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment en cette période estivale pour assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

11 morts et 307 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Onze (11) personnes ont trouvé la mort et 307 autres ont été blessées dans 260 accidents corporels enregistrés du 27 juillet au 2 août au niveau des zones urbaines, a indiqué, jeudi, un bilan de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-32) et de blessés (-47), contre une hausse du nombre de décès (+4).

Selon les informations fournies par les services compétents de la sûreté nationale, le facteur humain



demeure la principale cause de ces accidents (95%), en raison du non respect du code de la route, notamment la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue, le manque de concentration, entre autres facteurs liés à l'état des véhicules, ajoute le communiqué.

La DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et à la vigilance lors de la conduite et au respect du code de la route, rappelant les numéros, vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

MAROC

Refoulés de Mellila, deux marocains victimes de torture à leur retour au pays (Association)

Deux marocains refoulés par la Garde civile de Melilla ont été torturé pendant plusieurs minutes par les forces armées royale marocaines (FAR) à leur retour au pays, a dénoncé l'Association marocaine des droits humains (AMDH), appelant à l'ouverture d'une enquête sérieuse pour déterminer les responsabilités dans cette affaire.

Dans un texte publié sur sa page Facebook officielle, la section Nador de l'association marocaine a relayé le témoignage glaçant des deux citoyens marocains depuis leur refoulement à partir de l'enclave dirigée par l'Espagne jusqu'au moment où ils ont été reconduits au Maroc.

«Vers 7h 30, le matin du 28 juillet nous avons sauté la barrière et accéder à Mellila.

Immédiatement nous étions arrêtés par la garde civile (force de gendarmerie espagnole) qui nous a ligoté les mains et reconduit en refoulement à chaud vers une porte de la barrière située à Taourirt au nord de Mariouari», racontent les deux citoyens marocains.

«Nous avions été reçus par deux membres des forces auxiliaires qui nous ont délivré à 3 membres des FAR (forces armées royale) qui nous ont conduit les mains ligotés vers un poste de contrôle à Taourirt.

Dans ce poste, nous avons été torturés pendant 20 minutes par deux de ces militaires en utilisant leurs



ceintures et pieds les mains ligotées, ce qui nous a causé des blessures graves», ont-ils ajouté.

Evoquant la suite de leur calvaire, les deux marocains ont affirmé «avoir été délégués aux gendarmes de la ville de Béni Chiker qui les ont libéré sans l'établissement d'aucun P.V.»

L'association marocaine des droits humains qui a fait état d'un dépôt de plainte accompagné de certificats médicaux, a exigé «l'ouverture d'une enquête sérieuse

pour faire toute la lumière sur cette affaire dont les victimes méritaient un comportement plus humain, étant donné qu'ils souffrent d'un handicap de vision (malvoyants)».

En avril dernier, des centaines d'habitants de la ville Boufakran, à la périphérie de Meknès au Maroc avaient manifesté après le suicide d'un homme victime de violence policière.

Avant de mettre fin à ses jours, le jeune quarantenaire avait expliqué dans une let-

tre, que la raison de son acte vient en réponse à «la violence et les insultes» dont il a fait l'objet par deux agents des forces de l'ordre, assurant qu'il tient pour responsable les autorités locales et les «personnes qui l'ont insulté et battu».

Fin Juin, l'AMDH avait indiqué que «la pratique de la torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants est encore courante et largement pratiquée dans divers centres de détention au Maroc».

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de l'ONU pour le soutien aux victimes de la torture, l'association marocaine avait fait savoir que «les services de sécurité ont recourus à ces pratiques lors d'arrestations et de détentions arbitraires, que ce soit au cours de la garde à vue, dans les prisons ou dans les hôpitaux psychiatriques et psychologiques, et lors de la répression des manifestations pacifiques et de l'usage excessif de la force pour les disperser».

INCENDIES EN GRÈCE

16 personnes hospitalisées

Seize personnes, légèrement brûlées ou souffrant de problèmes respiratoires, ont été hospitalisées jeudi et vendredi suite aux incendies violents qui font rage aux portes d'Athènes et dans plusieurs régions de Grèce.

"Une dizaine de personnes ont été hospitalisées avec des problèmes respiratoires au dispensaire d'Istiaia sur l'île d'Eubée, dont deux pompiers", a indiqué le ministre grec de la Santé, Vassilis Kikilias.

Un pompier et cinq habitants ont par ailleurs subi de légères brûlures dans l'incendie qui a embrasé des villages du nord d'Athènes, et ont été hospitalisées jeudi soir, selon l'Agence de presse grecque ANA.

"Notre pays fait face à une situation extrêmement critique", a déclaré jeudi soir le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis, face aux dizaines d'incendies

qui consomment la Grèce depuis une semaine, sous l'effet de températures caniculaires.

Outre des forêts et villages sur l'île d'Eubée à 200 km à l'est d'Athènes, c'est surtout le village d'Afidnes qui a été la proie d'un violent incendie dans la nuit de jeudi à vendredi près du mont Parnès à 30 km au nord d'Athènes.

Les flammes étaient attisées par un vent fort, ont constaté des médias sur place.

Elles faisaient toujours rage vendredi matin.

Au moins 450 pompiers grecs interviennent sur ce sinistre, aidés de moyens aériens et de véhicules terrestres.

Quelque 82 pompiers français - militaires et civils - sont arrivés jeudi soir de Marseille et devaient intervenir vendredi sur ce sinistre, a indiqué un responsable français cité par l'AFP. La France devait

également envoyer deux bombardiers d'eau, la Suède deux avions, la Roumanie 112 pompiers et 23 véhicules et la Suisse trois hélicoptères, a indiqué un responsable du bureau de presse des pompiers alors que Chypre a déjà envoyé quarante pompiers. Une partie de l'autoroute près d'Afidnes reliant le nord au sud du pays a été coupée vendredi matin par précaution.

Le feu a répandu une odeur âcre et un nuage grisâtre au dessus du bassin d'Athènes. L'observatoire d'Athènes a prévenu que la situation de l'atmosphère au bassin d'Attique (agglomération d'Athènes) est "mauvaise" en raison "des particules nocifs PM2".

Dans les régions fortement affectées par ces particules, "les habitants qui ont l'intention de sortir doivent utiliser des masques de forte protection", selon un communiqué de l'Observatoire.

THAÏLANDE

Ouverture d'une enquête après la mort suspecte d'une touriste suisse

La Thaïlande a ouvert une enquête après la mort suspecte d'une ressortissante suisse sur l'île de Phuket, ouverte depuis peu aux visiteurs étrangers vaccinés, ont rapporté des médias vendredi citant les autorités.

Le corps de la femme de 57 ans, gisant face contre terre et recouvert d'un drap noir, a été découvert jeudi près d'une cascade dans le sud de la station balnéaire, ont précisé les autorités, ajoutant qu'elle était sans doute décédée depuis "au moins trois jours".

Un jean, des baskets noires, des papiers d'identité et un téléphone portable ont été retrouvés à proximité de

la victime, en partie dénudée, d'après les médias locaux. Une autopsie a été pratiquée pour déterminer la cause exacte du décès et savoir si la femme a subi des violences sexuelles.

Les premiers résultats devraient être connus vendredi.

"C'est un jour triste, triste pour la communauté de Phuket", a déploré Andrea Kotas Tammathin, console honoraire de l'ambassade de Suisse sur l'île.

La victime, qui voyageait seule, était arrivée sur un vol en provenance de Singapour le 13 juillet à Phuket dans le cadre du plan baptisé "bac à sable". Ce programme per-

met aux voyageurs étrangers complètement vaccinés de séjourner sur l'île sans effectuer de quarantaine, puis de se rendre ailleurs dans le pays après un délai de 14 jours.

Il ambitionne de relancer timidement le secteur du tourisme thaïlandais dévasté par la crise sanitaire après plus d'un an de restrictions draconiennes sur les voyages.

Plus de 16.000 personnes sont arrivées sur l'île depuis son lancement le 1er juillet, malgré la vague épidémique sans précédent de coronavirus qui frappe la Thaïlande.

Le Premier ministre Prayut Chan-O-Cha a appelé

les Thaïlandais à "contribuer au maintien et à la promotion de la bonne image du pays, notamment auprès des touristes étrangers", tout en demandant à être régulièrement tenu au courant de l'enquête, d'après un porte-parole du gouvernement.

ETATS-UNIS

L'incendie Dixie Fire poursuit ses ravages en Californie

Le Dixie Fire, un gigantesque incendie en Californie, a ravagé dans la nuit de mercredi à jeudi une localité du nord de l'Etat, tordant ses lampadaires sous la chaleur et détruisant plusieurs bâtiments historiques, la population ayant évacué quelques heures auparavant. Greenville, une petite ville d'environ 800 habitants, a été engloutie par les flammes du Dixie Fire qui dévaste la Californie septentrionale depuis trois semaines, attisé par une chaleur étouffante, une sécheresse alarmante et des vents continus. L'incendie s'est désormais étendu à plus de 110.000 hectares. "Nous avons fait tout ce que nous avons pu", a déclaré le porte-parole des pompiers du secteur Mitch Matlow à des journalistes. "Parfois, cela ne suffit pas".

Une station-service, un hôtel et un bar ont été détruits, de même que certains bâtiments vieux de plus d'un siècle, dans cette ville construite lors de la ruée vers l'or californien au milieu du 19e siècle.

Le feu a atteint Greenville à environ 16h00 mercredi (23h00 GMT), selon Jake Cagle, chef de section au sein de l'équipe de gestion de crise. Dans un vidéo publiée mercredi soir, il a indiqué que les pompiers étaient retardés par des personnes ne suivant pas les ordres d'évacuation, les obligeant à sacrifier du temps et des ressources pour leur venir en aide. "Nous avons des pompiers qui se retrouvent face à des armes braquées sur eux, à cause de personnes qui ne veulent pas évacuer", a expliqué M. Cagle.

Quelque 2.000 habitants de Californie avaient été appelés mercredi à évacuer "immédiatement" leur domicile à l'approche des flammes. Le Dixie Fire est si vaste qu'il est à l'origine de ses propres phénomènes climatiques. Fin juillet, le nombre d'hectares ayant brûlé en Californie était en hausse de 250% par rapport à 2020, qui était déjà la pire année en matière d'incendies dans l'histoire récente de l'Etat. Le Dixie Fire rappelle douloureusement le Paradise Fire de 2018, l'incendie le plus mortel pour la Californie ces dernières années. Des lignes électriques défectueuses, qui parcouraient la ville septentrionale de Paradise, avaient entraîné ce brasier, tuant 86 personnes. Le fournisseur d'énergie Pacific Gas and Electric (PG&E), plus grande compagnie d'énergie de Californie, avait plaidé coupable. Les équipements de PG&E sont à nouveau mis en cause pour le Dixie Fire, après qu'un arbre est tombé sur un câble d'alimentation le jour où l'incendie a démarré.

Fin juillet, l'entreprise a annoncé qu'elle enfouirait ses 16.000 km de câbles électriques afin d'éviter que ses équipements soient à l'origine de nouveaux incendies dévastateurs.

CAMEROUN

Au moins 16 morts dans un accident de la route

Au moins 16 personnes ont trouvé la mort jeudi matin dans un accident de la route à Awa, dans la région camerounaise du Centre où se situe Yaoundé, la capitale du pays, selon la police. Cet accident s'est produit sur la route Yaoundé-Bertoua lorsqu'un autocar de 70 places est entré en collision avec un camion chargé de grumes, a-t-on ajouté. Des témoins ont déclaré que des enfants et des femmes figuraient parmi les victimes. Au moins 30 personnes blessées dans l'accident ont été transportées d'urgence à l'hôpital local, ont indiqué les autorités locales.

TAIWAN

Un séisme de magnitude 5,1 enregistré au large du pays

Un séisme de magnitude 5,1 a été enregistré, vendredi, au large du district de Hualien à Taiwan, en Chine, selon le Centre du réseau sismique de la Chine.

L'épicentre a été localisé à 23,45 degrés de latitude nord et 121,31 degrés de longitude est, à une profondeur de 10 km, selon le centre.

TIZI-OUZOU - COVID-19

Plus de 170 infractions au protocole sanitaire en 12 jours (Sûreté)

Un total de 177 infractions aux mesures préventives contre la propagation de la Covid-19 a été enregistré en une douzaine de jours à Tizi-Ouzou, a annoncé, jeudi dans un communiqué, la sûreté de wilaya. Selon la même source, sur ces 177 infractions relevées par les services de police, entre le 24 juillet écoulé et le 4 août courant, à travers le territoire de la wilaya, 80 sont liées au non port d'un masque de protection, 84 autres au non respect des horaires de confinement (20H/6H) et 13 à la non application du protocole sanitaire préventif de la pandémie dans des espaces commerciaux.

En outre, il a été procédé durant la même période, à la fermeture immédiate pour une durée de 10 jours, de trois espaces commerciaux, à l'établissement de 13 avertissements écrits à des commerçants pour non respect des mesures barrières contre la propagation de la Covid-19, ainsi qu'à la mise en fourrière de 38 véhicules pour non respect du confinement, a-t-on ajouté dans le même document. Par ailleurs, la sûreté de wilaya a également annoncé la fermeture de deux établissements hôteliers pour les mêmes motifs.

SOUK AHRAS

Fermeture des marchés hebdomadaires et des marchés de voitures (wilaya)

Le wali de Souk Ahras, Lounès Bouzegza, a décidé jeudi de procéder à la fermeture des marchés hebdomadaires et des marchés de voitures afin de lutter contre la propagation de la Covid-19 jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire, ont indiqué les services de la wilaya.

Les mêmes services ont précisé qu'au regard de l'évolution «inquiétante» de la situation épidémiologique dans la wilaya durant ces derniers jours et l'augmentation des cas de contamination par la Covid-19, le wali a décidé de prendre des mesures complémentaires aux précédentes, stipulées par l'arrêté de wilaya n 717 daté du 12 juillet dernier.

Ces nouvelles mesures portent sur la fermeture des places et des espaces publics connaissant un important afflux de personnes susceptibles de constituer une source de contamination, a-t-on indiqué, faisant état aussi de l'interdiction de toute forme de regroupement, notamment les fêtes ainsi que les funérailles lesquelles doivent se limiter aux proches du défunt.

Les mêmes services ont réitéré, en outre, l'obligation du port de masque de protection et la distanciation physique au niveau des administrations, des entreprises publiques, des espaces commerciaux, des mosquées et autres structures accueillant du public, soulignant également la nécessité pour les Cafés, restaurants, fast-foods et crémeries de limiter leurs activités au prêt-à-emporter. Il s'agit aussi de l'application stricte de la décision de limitation à 50 % des passagers des bus et taxis urbains, du respect du protocole sanitaire, du port du masque de protection et la désinfection continue des moyens de transport, en plus de limiter la présence aux personnes concernées uniquement durant la conclusion des actes de mariage pour éviter les risques de contamination. Les services de la wilaya ont relevé, par ailleurs, que ces mesures visent la préservation de la santé publique, estimant que la lutte contre la propagation de la Covid-19 et ses différents variants ne peut se faire que par l'implication du citoyen et sa prise de conscience quant à la nécessité d'observer les mesures préventives comme le port du masque de protection, la distanciation physique et la vaccination.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

1203 nouveaux cas, 736 guérisons et 46 décès

Mille deux cent trois (1203) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 736 guérisons et 46 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé vendredi le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 179216, dont 1203 nouveaux cas durant les dernières 24

heures, celui des décès à 4487 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 119888, précise le communiqué.

Par ailleurs, 52 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 13 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 12 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 23 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,



tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

COVID-19

M. Benbouzid évoque la situation sanitaire avec les présidents de groupes parlementaires à l'APN

Le ministre de la santé, Abderrahmane Benbouzid s'est réuni, jeudi à Alger, avec les présidents de groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN) sur la situation sanitaire en Algérie au vu de la propagation de la pandémie de Covid-19 et les efforts consentis en vue d'y faire face.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, le ministre a affirmé que cette réunion tenue à la demande des présidents de groupes parlementaires à l'APN, était «positive», soulignant que «les portes sont ouvertes à la communication et au dialogue avec tout



le monde» pour renforcer la cohésion entre toutes les parties et faire ainsi face à cette pandémie, tout en oeuvrant ensemble à resserrer les rangs dans l'objectif d'obtenir de meilleurs résultats».

De leur côté, les présidents de groupes parlementaires à l'APN ont indiqué

que la réunion leur a permis d'avancer des propositions et de passer en revue les efforts déployés par l'Etat pour faire face à cette pandémie ainsi que les moyens mobilisés, notamment à ce stade connaissant la mutation du virus Corona (19) outre le manque d'oxygène dans les hôpitaux et le taux de mortalité élevé.

Ils ont également souligné l'importance de «la solidarité et de la conjugaison de tous les efforts afin de préserver la santé des citoyens», estimant que la vaccination est «la seule solution en sus du respect des gestes barrières.

OXYGÈNE MÉDICAL

Intervention des équipes de Sonatrach pour mettre en marche des unités de production d'oxygène médical

La société nationale Sonatrach a indiqué jeudi que ses équipes techniques étaient intervenues pour la remise en marche de plusieurs unités de production d'oxygène au niveau de nombre de wilayas, a indiqué le Groupe jeudi.

«Dans le cadre des initiatives de solidarité menées par le Groupe visant la mise à disposition de l'oxygène dans les établissements hospitaliers et les structures médicales, les équipes techniques de maintenance relevant de la direction régionale de Hassi R'mel sont intervenues au niveau de

l'unité de production d'oxygène à l'hôpital H'mida Benadjila de Laghouat et ont réussi, en un temps record, à réparer la panne technique ayant interrompu la production», a publié Sonatrach sur sa page Facebook. «La première unité a, donc, repris la production de cette matière vitale, suivie des deux autres unités offrant de l'oxygène liquide», note la même source.

A Oran, «les équipes de l'Activité Liquéfaction-Séparation (LQS) ont réussi, en collaboration avec les filiales : société de maintenance

industrielle d'Arzew (SOMIZ), la société d'hélium liquide (Helios) et l'entreprise De Grands Travaux Pétroliers (GTP), à parachever les travaux de montage et à mener des essais, à Bethioua, sur le projet Rayanox devant commencer à produire des gaz médicaux les tout prochains jours».

Les mêmes équipes ont, par ailleurs, remis en marche l'unité de production d'oxygène relevant de l'Entreprise nationale de Plomberie à Tiaret, «en arrêt depuis longtemps», a conclu la même source.

CHU DE BEJAIA - COVID-19

Création d'une cellule d'hospitalisation à domicile

Le CHU de Bejaia a créé une cellule médicale afin d'assurer les hospitalisations à domicile de patients atteints de la covid-19 et qui nécessitent une oxygénothérapie, notamment ceux ne présentant pas des formes sévères de la mala-

die, affectés à 10-15 %, a annoncé le professeur Hamid Adja, président du conseil scientifique de l'Établissement.

«La structure a été installée. Quant à son organisation et à son mode opérationnel, ils feront l'objet

d'une réunion, ce jeudi après-midi», a-t-il précisé.

Il a indiqué que l'objectif de cette initiative est non seulement de rassurer les malades dans leurs domiciles, mais aussi de «libérer des places à l'hôpital, pris d'assaut par nombre de patients dont l'état n'en présentent pas une nécessité.

A fortiori pour les sujets détenteurs de concentrateurs d'oxygène et qui peuvent aisément se soigner chez eux». L'hospitalisation à domicile, pour les détenteurs de cet équipement médical et qui ne présentent pas la forme compliquée de la maladie, sont les premiers visés par cette mesure, a-t-il tenu à souligner appelant les cas concernés à «rester à la

maison. Les médecins viendront à vous».

Actuellement, quelque 780 malades sont traités dans les différentes structures sanitaires de la wilaya dont 229 dans le seul CHU de Bejaia, selon les derniers chiffres de la direction de la Santé et de la Population (DSP). Cette dernière fait cas d'une évolution «inquiétante» de la pandémie, particulièrement, durant la semaine dernière. Situation visiblement aggravée, dira le professeur Hamid Adja, par «la fréquentation des plages et la multiplication des fêtes de mariages». Il a appelé à la responsabilité de tous et à la bonne conscience de chacun. «Il y a beaucoup de morts», alertera-t-il.

APS

Plus de 25 milliards DA débloqués pour l'achat de vaccins anti-Covid-19

L'Etat a débloqué une somme de plus de 25 milliards de dinars destinés à l'achat de vaccins anti-Covid-19, selon un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 59.

Il s'agit du décret présidentiel n 21-297, signé le 22 juillet par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de la Santé.

En vertu de ce texte, «il est ouvert, sur 2021, un crédit de 25.138.125.000 dinars, applicable au budget de fonctionnement du ministère de la Santé et au chapi-

tre n 44-07 : Contribution exceptionnelle à l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) au titre de l'achat pour compte de l'Etat du vaccin anti-Covid-19».

Pour rappel, le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane a indiqué récemment que l'Algérie avait acquis «plus de 9 millions de vaccins».

Il a également annoncé qu'en août prochain, 9.200.000 doses seront acquises, en sus de 5 millions d'autres qui arriveront en septembre», ainsi qu'une unité de production de vaccins qui sera lancée «à partir de la mi-septembre à Constantine, avec une capacité de production de 2,5 millions de doses».

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 4.257.424 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4.257.424 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles jeudi.

Plus de 200.187.100 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de mercredi, 10.245 nouveaux décès et 626.090 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Indonésie avec 1.739 nouveaux morts, le Brésil (1.175) et la Russie (794).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 614.785 décès pour 35.330.902 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.



Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 559.607 morts et 20.026.533 cas, l'Inde avec 426.290 morts (31.812.114 cas), le Mexique avec 242.547 morts (2.901.094 cas), et le Pérou avec 196.673 morts (2.119.068 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à

sa population, avec 596 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (311), la Bosnie (295), la République tchèque (284) et la Macédoine du Nord (264).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient jeudi à 10H00 GMT 1.382.697 décès pour 41.168.743 cas, l'Europe 1.207.715 décès (59.029.835 cas), l'Asie 687.821 décès (45.551.966 cas), les Etats-Unis et le Canada 641.403 décès (36.765.027 cas), l'Afrique 173.871 décès (6.857.065 cas), le Moyen-Orient 162.502 décès (10.725.127 cas), et l'Océanie 1.415 décès (89.337 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

INDE - RUSSIE

La société indienne Panacea Biotec va fabriquer le vaccin anti-COVID-19 russe Sputnik V

La société indienne Panacea Biotec va fabriquer 25 millions de doses du vaccin anti-COVID-19 russe Sputnik V, a annoncé jeudi l'entreprise dans un dépôt réglementaire auprès de la Bourse de Mumbai.

Conformément à l'accord de licence, Panacea Biotec produira le vaccin Sputnik V à l'aide de la substance médicamenteuse prête à l'emploi fabriquée par Generium en Russie, puis en fournira la totalité à une autre société pharmaceutique privée indienne, Dr Reddy's Laboratories, pour distribution en Inde.

Panacea Biotec a reçu en juillet la licence de fabrication pour produire le vaccin après que le fonds souverain Russian Direct Investment Fund a accordé à la société indienne la licence pour fabriquer le vaccin.

Plutôt en mai, les lots de vaccins ont été produits dans les installations de Panacea Biotec en Inde et ont été expédiés au centre de Gamaleya en Russie pour un contrôle qualité, et ils ont réussi à satisfaire à tous les paramètres de qualité en Russie comme en Inde.

Sputnik V, le vaccin développé par l'Institut Gamaleya de Moscou, est le troisième vaccin anti-COVID-19 à être approuvé en Inde après le Covishield d'Astrazeneca et le Covaxin de la société indienne Bharat Biotech.

Jusqu'à présent, l'Inde a effectué plus de 489 millions de vaccinations, avec 411.076 cas actifs de COVID-19 et 426.290 décès signalés à ce jour.

EQUATEUR - RUSSIE
Equateur et Russie veulent collaborer pour produire le vaccin Sputnik V

Les présidents équatorien Guillermo Lasso et russe Vladimir Poutine ont évoqué jeudi lors d'une conversation téléphonique l'éventualité de produire le vaccin anticoronavirus russe Sputnik V dans le pays d'Amérique latine, ont indiqué les autorités équatoriennes.

«Lors de l'appel téléphonique (...) une feuille de route a été établie au bénéfice des deux pays, qui inclut l'établissement d'une usine de fabrication du vaccin Sputnik V et du Sputnik Light», nécessitant respectivement deux doses et une seule, a précisé un communiqué équatorien.

Selon un tweet de M. Lasso, au pouvoir depuis le 24 mai, la conversation a été «fructueuse» et a porté, outre le projet concernant le vaccin contre le Covid-19, sur des «projets ferroviaires, énergétiques et pétroliers, et des accords de libre-échange».

Le laboratoire Gamaleya, développeur du Sputnik V, a approuvé début août la production du vaccin en Argentine qui avait été le premier pays d'Amérique latine à l'homologuer.

Il a désormais reçu le feu vert des autorités de 69 pays mais toujours pas de l'Organisation mondiale de la santé.

En Amérique latine, il est administré en particulier au Mexique, au Guatemala, au Venezuela, en Bolivie.

A ce stade, l'Equateur utilise les vaccins du duo américain-germanique Pfizer/BioNtech, des chinois Sinovac et Cansino Biologics et du britannique-suédois Astrazeneca.

Près de 2,6 millions des 17,7 millions d'habitants ont achevé leur processus de vaccination et 6,8 millions n'ont reçu à ce stade que la première des deux doses nécessaires.

L'Equateur a recensé 490.000 cas de Covid-19 dont 31.721 décès.

Plus de 200 millions de cas dans le monde

Plus de 200 millions de cas de Covid-19 ont été recensés dans le monde depuis la découverte du virus en décembre 2019 au moment où les contaminations repartent fortement à la hausse, tandis que les décès augmentent plus faiblement, selon un comptage de l'AFP à partir de bilans officiels arrêté jeudi à 07h00 GMT.

En moyenne, plus de 600.000 cas quotidiens ont été détectés dans le monde ces sept derniers jours, soit une hausse de 68% par rapport au plancher atteint mi-juin (360.000 nouveaux cas par jour) principalement imputable à la propagation du variant Delta identifié pour la première fois en Inde, à la contagiosité accrue.

En parallèle, les décès dans le monde (actuellement 9.350 par jour) ont augmenté de 20% depuis début juillet, lorsque les chiffres étaient descendus à 7.800 décès quotidiens.

Cet écart entre hausse des cas et des décès s'observe dans certains des pays actuellement les plus touchés : aux Etats-

Unis, pays qui déplore le plus de nouveaux cas par jour, ceux-ci ont explosé de plus de 820% depuis fin juin (actuellement 94.000 par jour contre 11.000 à l'époque), tandis que le nombre de nouveaux décès a augmenté d'environ 105%, passant de 210 début juillet à 430 actuellement. Au Royaume-Uni, où jusqu'à 47.000 cas étaient détectés chaque jour il y a quelques semaines, au plus fort de la dernière vague (soit 30 fois plus qu'en mai), les décès ont quant à eux été multipliés par plus de 10, passant de 6 par jour à plus de 80.

Un niveau très faible par rapport aux records atteints dans le pays qui a déploré en janvier jusqu'à 1.250 décès quotidiens.

A l'inverse, l'Indonésie, qui recense actuellement 35.000 cas par jour, en baisse de 19% sur une semaine, continue d'enregistrer un nombre croissant de décès : 1.700 par jour ces 7 derniers jours, 8% de plus que la semaine précédente.

La vague actuelle est la pire subie

depuis le début de la pandémie par ce pays qui déplore actuellement le plus de nouveaux décès au monde. Ces différences s'accompagnent de fortes inégalités en matière d'accès à la vaccination, 58% des Américains et 69% des Britanniques ont reçu au moins une dose de vaccin, contre 18% des Indonésiens.

Les autorités sanitaires américaines estiment que les personnes vaccinées ont 25 fois moins de risques d'être hospitalisées ou de mourir du Covid-19.

Les 200.065.905 cas de Covid-19 enregistrés dans le monde sont très probablement sous-estimés, puisqu'une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays, les politiques de tests étant différentes d'un pays à l'autre.

La pandémie a officiellement fait plus de 4,25 millions de morts dans le monde, là aussi un chiffre que l'OMS considère comme sous-estimé.

La Tunisie franchit la barre de 600.000 cas confirmés et 20.000 décès

Le bilan épidémiologique de la Tunisie fait état de 605.205 cas confirmés de nouveau coronavirus suite à 2.313.825 tests de dépistage, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Le ministère a, par ailleurs,

signalé 129 décès supplémentaires causés par la pandémie pour un total de 20.679 décès, depuis le déclenchement de la crise sanitaire dans le pays le 2 mars 2020. Dans un communiqué, le ministère a également confirmé avoir recensé 535.321

cas de guérison depuis l'apparition de la pandémie.

Par ailleurs, 1.343.678 Tunisiens sont entièrement vaccinés contre le nouveau coronavirus, dont 147.550 personnes ayant reçu une seule dose vu qu'il ont contracté le

virus auparavant. Dimanche prochain, les autorités sanitaires civiles et militaires donneront le coup d'envoi d'une série de journées nationales en vue d'atteindre l'objectif de vacciner 50% de la population d'ici fin octobre.

PHILIPPINES

Entrée en vigueur du confinement de Manille, en raison du variant Delta

Un nouveau confinement est entré en vigueur à Manille vendredi, les autorités philippines tentant de contenir une recrudescence dans le pays des cas liés au variant Delta du Covid-19.

A travers Metro Manila - la région de la capitale où vivent plus de 13 millions de personnes - des barrages de police ont été mis en place, provoquant de longues files d'attente, les policiers inspectant les véhicules afin de s'assurer que seules les personnes travaillant pour des secteurs d'activité essentiels étaient à bord.

Les experts avaient averti qu'une vague de contaminations liées à ce variant très contagieux pourrait submerger les hôpitaux dans les prochaines semaines si les mesures de restrictions n'étaient pas drastiquement renforcées dans la capitale.

Le confinement annoncé la semaine

dernière a été étendu jeudi à la province de Laguna, au sud de Manille.

Les restrictions ont été renforcées dans d'autres régions où les contaminations ont connu une flambée.

Les Philippines ont enregistré plus de 330 cas de Delta ces dernières semaines et les autorités redoutent que ce variant ne se propage à travers l'archipel.

Au total, plus de 1,6 million de cas ont été recensés dans le pays, dont plus de 28.000 décès, depuis le début de la pandémie.

Les différents confinements ainsi que les mesures de restriction, telles que l'interdiction pour les enfants de sortir à l'extérieur, ont laissé l'économie exsangue, des millions de personnes sans emploi et des familles dans la précarité.

Ce nouveau confinement pourrait

aggraver le phénomène de pauvreté, le gouvernement n'ayant versé jusqu'à présent qu'une aide de 4.000 pesos (67 euros) par foyer.

Seules les entreprises et les travailleurs travaillant pour les secteurs essentiels peuvent poursuivre leur activité pendant les deux prochaines semaines.

La pratique sportive en plein air est autorisée, mais un couvre-feu nocturne de huit heures a été mis en place.

Les personnes non vaccinées redoutent de ne pas être autorisées à sortir de chez elles ou à recevoir de l'aide du gouvernement pendant le confinement, des milliers d'habitants ont afflué vers les centres de vaccination jeudi.

Le pays peine à vacciner sa population en raison de difficultés d'approvisionnement et de problèmes logistiques.

CAFÉ AMI OU ENNEMI ?

Besoin d'un coup de fouet, de tonifier son corps ou son intellect... Nous sommes nombreuses à nous jeter sur "un petit café" pour nous réveiller. Stimulant, protecteur, ... Quels sont les réels effets du café sur notre santé ?

CAFÉ : C'EST QUOI LA CAFÉINE AU JUSTE ?

"La caféine est une molécule de la famille des alcaloïdes, comme la cocaïne, explique Damien Galtier. C'est donc une molécule puissante qui, à petites doses, possède des effets intéressants : elle stimule, accroît la vigilance, retarde l'apparition de la fatigue, favorise l'endurance, une meilleure coordination et une meilleure digestion, agit sur la diurèse (élimination des urines)... Mais, en excès, elle peut provoquer des effets désagréables comme des palpitations chez certaines personnes. La tolérance est variable d'une personne à l'autre."

CAFÉ : PEUT-ON DEVENIR "ACCRO" ?

"Il n'y a pas d'effet d'addiction prouvé, souligne Damien Galtier. Certains individus disent qu'ils ne peuvent pas "démarrer" leur journée sans un café, et affirment se sentir mieux dès qu'ils en ont avalé une tasse. Or la caféine a besoin de 15 à 20 minutes pour commencer à agir, et il y a sans doute un large effet psychologique. Il est aussi tout à fait possible d'arrêter sa consommation de café sans effet "de manque"."

CAFÉ : FAUT-IL SURVEILLER SA CONSOMMATION SI ON EST ENCEINTE ?

La caféine traversant la barrière du placenta (avec des effets sur le système nerveux du fœtus), mieux vaut se passer de café, ou n'en boire qu'une tasse par jour.

CAFÉ : QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Le café apporte des polyphénols (200 à 500mg par tasse de 15cl de café filtre). Certaines



études montrent que ces composés antioxydants joueraient un rôle protecteur et préviennent dans le diabète de type 2, la maladie de Parkinson et un certain nombre de cancers, en particulier du système digestif. Par ailleurs, la caféine semble montrer des effets protecteurs sur la mémoire chez les femmes de plus de 65 ans (à partir de trois tasses de café ou six de thé, comparé à des femmes qui ne boivent qu'une tasse de café ou moins). "Toutefois, il faut relativiser, insiste notre spécialiste, et ne pas exagérer sa consommation. Une ou deux tasses par jour, c'est très bien."

CAFÉ : DANGEREUX SUR LE PLAN CARDIAQUE ?

"La tension artérielle augmente légèrement après avoir bu du café, mais finalement, pas plus que lorsqu'on monte un escalier...", explique Damien Galtier.

CAFÉ : APRÈS 17 HEURES, IL EMPÊCHE VRAIMENT DE DORMIR ?

La caféine atteint son pic d'activité 30 à 40 minutes après ingestion. Elle est ensuite éliminée en quelques heures, de façon très variable

selon les individus: cela peut prendre entre deux et dix heures, et l'effet de la caféine reste présent tant que la moitié n'a pas été éliminée. Puisque la molécule stimule le système nerveux et retarde l'apparition de la fatigue, elle peut entraîner des perturbations du sommeil, mais il s'agit là encore... de tolérance individuelle.

CAFÉ : AVEC DU LAIT, VRAIMENT INDIGESTE ?

Oui ! Les tannins du café font "coaguler" la caséine du lait et la rendent assez difficile à digérer. Si vous êtes sensible, utilisez de préférence un "lait" végétal.

Certes, le goût de votre "noisette" ne sera pas vraiment le même mais, grâce à l'absence de caséine, vous n'aurez pas l'impression de mal digérer. Sinon on peut aussi puiser son calcium en mixant des recettes.

CAFÉ : QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE L'ARABICA ET LE ROBUSTA ?

Le robusta a un goût plus amer et plus corsé que l'arabica. Il contient aussi davantage de caféine : entre 2 200 et 2 600 mg/100g de matière sèche, contre 1 200 à 1 500 mg/100g pour l'arabica. Les amateurs préfèrent les arabicas, réputés plus fins.

CAFÉ : LEQUEL EST LE PLUS RICHE EN CAFÉINE ?

Plus on passe de l'eau sur du café, moins on extrait la caféine. Un expresso est donc moins fort en caféine qu'un café filtre. Pour une tasse de 15 cl, on a...

Café filtre: de 50 à 175 mg de caféine
Expresso: de 40 à 110 mg
Café soluble: de 35 à 110 mg

TROIS TASSES PAR JOUR POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS

Cette consommation de café quotidienne garantirait une espérance de vie plus longue, selon des chercheurs américains.

Les accros au petit noir ont de quoi se réjouir : boire trois tasses de café par jour diminuerait le risque de décéder de maladies mortelles. L'institut national américain du cancer s'en fait l'écho dans une étude publiée dans la revue New England Journal of Medicine.

Le café rallongerait l'espérance de vie, qu'il soit décaféiné ou pas d'ailleurs. 40 000 consommateurs de café âgés de 50 à 71 ans ont été suivis pendant treize années pour aboutir à ce résultat.

Les chercheurs sont parvenus à la conclusion que consommer 3 tasses de café par jour faisait diminuer le risque de décès de 10 % chez les buveurs de café par rapport aux per-

sonnes qui n'en boivent pas.

Mieux, chez les femmes, le risque serait encore plus réduit, puisqu'il baisserait de 15 %.

Le café aurait un effet protecteur contre les risques d'accidents cardio-vasculaires (AVC), d'attaques cérébrales, de diabète et de maladies respiratoires. Le café, une boisson aux mille vertus Boire du café permet-il vraiment de vivre plus vieux ? Difficile d'en avoir le cœur

net en l'absence de preuves scientifiques plus poussées. Néanmoins, plusieurs études ont déjà souligné les vertus du café, quand il est consommé modérément (pas plus de trois tasses par jour). Parmi les propriétés étonnantes qu'on lui prête, le café pourrait protéger du cancer de la peau. La caféine protégerait la mémoire des plus de 65 ans. Autant de raisons de ne pas boudier son café du matin !

OBÉSITÉ : LE CAFÉ ET LE MATÉ LIMITERAIENT LA PRISE DE POIDS

Des chercheurs de l'université de l'Illinois, aux États-Unis, ont démontré que le café et le maté auraient des vertus contre la prise de poids. Le café et le maté (l'infusion d'une plante sud-américaine du même nom) permettraient de lutter contre l'obésité d'après une étude publiée récemment dans la revue scientifique The Journal of Nutrition Foods.

QUATRE TASSES DE CAFÉ PAR JOUR POUR 16% DE POIDS EN MOINS
Des chercheurs ont observé deux groupes de rats ayant un régime alimentaire riche en graisses et sucres durant quatre semaines en fai-

sant absorber l'équivalent de quatre tasses de thé et du maté à l'un des deux groupes. Au terme de cette période, les animaux ayant consommé de la caféine avaient pris 16% de poids en moins et 22% de graisse en moins que l'autre groupe.

Selon les scientifiques, la caféine réduirait l'action d'un gène contribuant la prise de poids. "Au vu de ces découvertes, le maté et la caféine peuvent être considérés comme des agents anti-obésité" a déclaré le docteur Elvira Gonzalez de Mejia, l'une des auteures de l'étude, comme le rapporte le Dailymail.

ATTENTION AUX EFFETS NÉFASTES DU CAFÉ

Ces résultats sont cependant à nuancer en prenant en compte d'autres études sur les effets néfastes d'une importante consommation de café.

En avril dernier par exemple, une étude révélait un lien entre la consommation de café et le cancer du poulmon au-delà de deux tasses par jour.

En août, une autre étude concluait que boire plus de trois tasses de café par jour pouvait contribuer à développer les maux de tête.



ONU-ETHIOPIE

De nouveaux convois d'aide atteignent la région éthiopienne du Tigré (ONU)

Jusqu'à 175 camions d'aide sont arrivés à Mekelle, la capitale de la région éthiopienne du Tigré, a déclaré jeudi un porte-parole de l'ONU, précisant que la plupart des camions étaient arrivés dans cette région déchirée par le conflit au cours des derniers jours.

Mercredi, 175 camions transportant des fournitures humanitaires - notamment de la nourriture, des articles non alimentaires et du carburant - étaient déjà arrivés à Mekelle.

Quelque 50 d'entre eux sont entrés au Tigré au cours du mois dernier, tandis que les camions restants n'ont traversé que ces derniers jours, a indiqué Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Ces 175 camions font partie d'un groupe d'au moins 223 camions transportant des fournitures humanitaires pour le compte des Nations unies et de diverses organisations non gouvernementales internationales, qui rallient Mekelle à partir de Semera, la capitale de la région voisine d'Afar, a-t-il déclaré lors d'un point de presse quotidien.

La plupart des camions restants sont en train d'être inspectés à un poste de contrôle, et quelques autres se trouvent encore à Abala, le dernier point d'entrée au Tigré depuis la région d'Afar, a-t-il précisé.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU a déclaré que l'aide actuelle n'était pas suffisante, et qu'environ 100 camions par jour seraient nécessaires pour venir en aide aux quelque 5,2 millions de personnes dans le besoin au Tigré, selon le porte-parole.

Il a appelé à un règlement politique du conflit au Tigré, alors même que les combats continuent à s'étendre vers l'Afar.

FISNUA-SOUDAN-ETHIOPIE
Le Soudan réitère sa demande de remplacement des forces éthiopiennes au sein de la FISNUA

Le Soudan a réitéré jeudi sa demande de remplacement des forces éthiopiennes au sein de la Force intérimaire de sécurité des Nations unies pour Abyei (FISNUA).

Le Conseil de sécurité et de défense du Soudan a discuté de la situation de la FISNUA et de son avenir lors d'une réunion tenue au palais présidentiel de la capitale Khartoum, et réaffirmé la position ferme du Soudan concernant la nécessité de poursuivre la mission avec des forces multinationales, sans que l'Éthiopie en fasse partie, a indiqué le ministre soudanais de la Défense Yassin Ibrahim Yassin dans un communiqué.

Le conseil s'est dit préoccupé par «les violations de sécurité de nature militaire et le phénomène croissant d'exploitation et d'utilisation d'uniformes militaires dans la conduite de crimes qui menacent la sécurité sociale et la paix», a déclaré le ministre, ajoutant que le conseil avait souligné la nécessité de former une force conjointe sous un commandement unifié, avec un mandat approprié pour faire face aux violations.

Le Soudan estime que l'Éthiopie n'a pas réussi à établir la paix dans la zone contestée d'Abyei entre le Soudan et le Soudan du Sud.

La FISNUA a été créée en 2011 par le Conseil de sécurité des Nations Unies pour surveiller la frontière d'Abyei.

Principalement composée de forces éthiopiennes d'environ 4.200 soldats et 50 policiers, la taille de ces forces a ultérieurement été augmentée à 5.326 membres, tous originaires d'Éthiopie.

Les relations soudano-éthiopiennes sont tendues à cause de la montée des tensions, notamment des escarmouches meurtrières, le long de la frontière entre les deux pays depuis septembre 2020.

APS

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'évolution de la position américaine bat en brèche la propagande marocaine

Les signes positifs montrés récemment par l'administration américaine sur le règlement du conflit au Sahara Occidental laissent constater une évolution de la position des États-Unis, un progrès qui bat en brèche la propagande marocaine sur ce dossier.

Pour féliciter la contribution des États-Unis dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, le président des États-Unis, Joe Biden, a publié, mardi soir, un message sur son compte Twitter, illustré par une carte mondiale dans laquelle le Sahara Occidental apparaît comme un territoire distinct et séparé du Maroc.

Commentant le tweet de Biden, le journaliste et opposant marocain, Ali Lmrabet s'est interrogé «Est-ce une erreur ou un message», d'autant plus que «le compte officiel du président des États-Unis ne fait rien au hasard», a-t-il écrit dans un tweet.

Auparavant, un porte-parole du département d'état américain a affirmé que Washington soutenait un processus politique «crédible» au Sahara occidental conduit par les Nations-unies en vue de concrétiser la stabilité dans la région.

«Nous nous concertons avec les parties sur les meilleures voies à même d'arrêter la violence et de concrétiser un règlement durable», a déclaré ce diplomate américain sous couvert d'anonymat à la chaîne Al Hura.

La déclaration du porte-parole du département d'état vient appuyer en effet celle tenue par Joey Hood, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires du Proche-Orient, lors de sa visite la semaine passée dans la région.

«Notre position claire est

: Nous voulons voir un processus dirigé par l'ONU qui aboutit à un accord acceptable par toutes les parties et qui mène à la paix et à la stabilité, c'est ce qu'il y a de mieux pour la région et c'est (l'approche) à laquelle nous allons consacrer notre temps, notre énergie et nos efforts», avait notamment déclaré Joey Hood au terme de sa visite en Algérie.

Ces derniers jours, le Maroc a essuyé un autre revers diplomatique celui du maintien de l'aval du département d'Etat pour l'utilisation de l'aide américaine au Maroc dans les territoires sahraouis.

Cette décision s'inscrit à l'opposé de la décision de l'ancien président américain, Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, et réaffirme également la position du Congrès américain, notamment du Sénat qui refuse d'accorder à Rabat le statut de la puissance administrante.

Si le texte relatif à la question a rendu ces financements destinés au Maroc disponibles à l'assistance au Sahara occidental, elle stipule, cependant, que ce feu vert est soumis à l'approbation du département d'Etat.

En 2017, la commission du Sénat en charge des dotations budgétaires a consacré à l'aide accordée au Sahara occidental un chapitre séparé de celui du Maroc, pour confirmer que ce territoire est occupé.

La commission sénatoriale avait, alors, affirmé que tous les fonds accordés aux territoires sahraouis occupés seront gérés par la mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), en consultation avec le Sénat.

Sur cet élan, l'administration Biden a décidé de «reconsidérer» la vente de drones et d'autres armes au Maroc en raison de la série interminable de scandales impliquant Rabat, dont l'affaire du logiciel espion Pegasus, et des violations croissantes par l'occupant marocain des droits de l'Homme au Sahara occidental.

En juin dernier, le département d'Etat américain avait évoqué un changement d'approche de la part de l'administration du président Joe Biden concernant la question sahraouie.

«Je n'ai rien à annoncer pour le moment, mais je pense que si vous regardez le Sahara occidental dans le cadre de l'approche plus large de la région adoptée par l'administration précédente dans le contexte des accords d'Abraham, c'est là que l'on constate une certaine différence d'approche, avait alors déclaré le porte-parole du département d'Etat, Ned Price en



référence à la reconnaissance par l'ancien président Trump de la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire occupé.

Le dossier du Sahara occidental est revenu au-devant de la scène, après l'annonce par le gouvernement sahraoui de la fin de son engagement vis-à-vis du cessez-le-feu conclu en 1991, en réponse à l'agression militaire marocaine dans la zone tampon d'El Guerguaret.

Depuis l'annonce par Trump de sa décision unilatérale sur le Sahara Occidental, de nombreux appels à travers le monde, et même aux États-Unis, ont été lancés, et se poursuivent jusqu'à ce jour, demandant à Joe Biden de l'annuler, étant en contradiction avec la Constitution américaine et le principe du droit à l'autodétermination, reconnu par les Nations unies.

L'ONU ne cesse de réaffirmer sa position inchangée vis-à-vis de la question sahraouie, et considère le Sahara occidental occupé comme un territoire non autonome, en attente de décolonisation.

RASD

La décision d'admission de l'entité sioniste ignore totalement l'intérêt suprême de l'UA

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) a affirmé, jeudi, que la décision prise par le président de la Commission de l'Union africaine (UA) concernant l'admission d'Israël en qualité de nouveau membre observateur auprès de l'UA a ignoré totalement l'intérêt suprême de l'Organisation africaine et des avis et des préoccupations connues de ses États

membres. La République sahraouie a critiqué, dans un communiqué, la décision du président de la Commission de l'UA, soulignant que son objection à cette décision est intervenue à l'image de l'opposition de plusieurs États membres de l'UA, sachant que l'UA avait précédemment examiné la demande d'adhésion d'Israël en tant que membre observateur à l'UA,

une demande qui a été rejetée en 2013, 2015 et 2016.

La RASD a rappelé que cette décision 1/2 contredit le texte et l'esprit des résolutions de l'UA sur la Palestine, notamment la dernière résolution adoptée par la Conférence de l'UA lors de sa session tenue par visioconférence les 6 au 7 février dernier.

ONU-NIGERIA

L'ONU s'inquiète de l'insécurité alimentaire dans le nord-est du Nigeria

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'ONU a exprimé jeudi sa préoccupation devant la détérioration de la situation alimentaire dans le nord-est du Nigeria.

Dans cette région, les fortes pluies, les crues soudaines et les périodes de sécheresse sont des facteurs qui empêchent les agricul-

teurs d'accéder à leurs champs et à leurs cultures, a-t-il noté dans un communiqué.

La situation pourrait encore s'aggraver pendant la saison des pluies si des fléaux tels que le choléra et le paludisme ne sont pas prévenus ou contrôlés, selon l'OCHA qui ajoute qu'environ 4,4 millions de gens dans cette région, dont

des déplacés, pourraient faire face à de graves pénuries alimentaires.

«Quelque 775.000 personnes sont exposées à un risque extrême d'insécurité alimentaire catastrophique, la pire perspective en quatre ans», s'alarme le communiqué.

«Faute d'aide humanitaire soutenue dans les États de Borno, d'Adamawa

et de Yobe, des millions de personnes auront du mal à se nourrir durant cette saison creuse 2021 critique», a averti l'agence onusienne.

L'OCHA a exhorté le gouvernement nigérian, la communauté humanitaire et les ONG à unir leurs efforts pour faire face à la dégradation rapide de la situation alimentaire dans cette région.

LIBAN

Israël poursuit ses frappes, l'ONU appelle à un cessez-le-feu «immédiat»

L'armée israélienne a poursuivi vendredi ses frappes sur le Liban, malgré les appels lancés par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul) pour un cessez-le-feu «immédiat».

L'armée israélienne a mené vendredi des frappes d'artillerie puis avec des frappes aériennes sur le Liban, les premiers raids depuis des années.

La Force intérimaire des Nations Unies au Liban (Finul) a qualifié vendredi l'escalade militaire entre Israël et le mouvement pro-Iran Hezbollah à la frontière libano-israélienne de «situation très dangereuse», appelant à un cessez-le-feu «immédiat».

«C'est une situation très dangereuse, avec des actes d'escalade», a averti la Finul dans un communiqué.

Le commandant de la mission onusienne, le général Stefano Del Col, a affirmé être en contact avec les parties concernées, les appelant à «cesser immédiatement le feu».

Jeudi, le commandant de la mission onusienne, le général Stefano Del Col, a tenu une réunion tripartite avec des responsables militaires des deux pays dans des locaux de la Finul à Naqoura (sud du Liban).

«Dans cette période d'instabilité régionale, le rôle de coordination et de liaison de la Finul doit plus que jamais être respecté par toutes les parties», a-t-il déclaré, selon un communiqué.

Beyrouth va porter plainte auprès du Conseil de sécurité

Jeudi, le gouvernement libanais a annoncé son intention de déposer une plainte auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, au



sujet de l'agression israélienne contre son pays.

Selon un communiqué du gouvernement, le président du Conseil des ministres, Hassane Diab, a demandé à la ministre des Affaires étrangères, Zina Aker, de soumettre une plainte urgente au Conseil de sécurité, concernant l'agression israélienne contre le Liban.

Citant Diab, le communiqué ajoute que l'ennemi israélien, moyennant son artillerie et ses avions de guerre, a mené une agression explicite contre la souveraineté libanaise.

Et d'ajouter : «Cette nouvelle et dangereuse agression constitue une menace majeure pour le calme sur les frontières sud du Liban, notamment suite à une série de violations israéliennes de la souveraineté libanaise et l'utilisation de l'espace aérien libanais pour attaquer la Syrie».

Diab a appelé les Nations Unies et le Conseil de sécurité à dissuader les Israéliens, de mettre fin à leurs violations répétées de la souveraineté libanaise et à leurs menaces à la résolution 1701 ainsi qu'à la stabilité qui y existe depuis 2006, ajoute encore la même source.

Mercredi, la chaîne libanaise Al-Manar a indiqué que deux raids ont eu lieu vers 00H40 (21H40 GMT, mercredi) dans le secteur de Mahmoudiya, à une dizaine de kilomètres de la frontière entre les deux pays.

Le quotidien libanais Al-Akhbar a accusé Israël d'avoir franchi «une ligne rouge» avec ces frappes qui constituent un «développement dangereux».

Elles ont touché une zone inhabitée, précise le quotidien.

Il s'agit du «premier recours d'Israël à ses forces

aériennes pour cibler des villages libanais depuis 2006», a déclaré jeudi le président libanais Michel Aoun dans un communiqué.

Cela «suggère une intention d'intensifier les attaques» contre le Liban, a-t-il estimé.

Les dernières frappes aériennes israéliennes contre le territoire libanais avaient eu lieu près de la frontière avec la Syrie en 2014.

En 2006, la dernière grande confrontation entre Israël et le Hezbollah avait fait plus de 1.200 morts côté libanais, en majorité des civils, et 160 côté israélien, en majorité des militaires.

Après différents conflits, Israël et le Liban demeurent techniquement en état de guerre et la Force intérimaire des Nations unies (Finul) est déployée dans le sud-Liban pour faire tampon entre les deux pays.

AFGHANISTAN

Près d'un million de déplacés en 3 mois à cause des violences

La Commission afghane indépendante des droits humains a révélé que près d'un million de personnes avaient été déplacées, au cours des 3 derniers mois, en raison de l'escalade de violence dans plusieurs régions du pays.

Mme Benifsha Yaaqoubi, membre de la commission a déclaré jeudi, que le nombre des réfugiés et des personnes déplacées dans le pays avait augmenté, à cause des récents affrontements.

Et d'ajouter que plus de 950 000 personnes ont été déplacées au cours des 3 derniers mois. Elle a expliqué que la province de Nangarhâr, dans l'est de l'Afghanistan, avait connu les plus grandes vagues de déplacements du pays.

Pas moins de 77% des déplacés s'inquiètent sur leur sort tandis que plus de 34% d'entre eux souffrent de pénurie d'eau potable, selon elle.

La violence en Afghanistan s'est amplifiée, depuis le début du mois de mai dernier, parallèlement avec la dernière étape du retrait des forces américaines, qui devrait s'achever d'ici le 31 août et ce, sur ordre du président des Etats-Unis, Joe Biden.

GRANDE-BRETAGNE

Nouveau record quotidien de traversées de la Manche par des migrants

Au moins 482 migrants ont traversé la Manche mercredi pour gagner les côtes anglaises, a indiqué jeudi le ministère britannique de l'Intérieur, un record portant à plus de 10.000 le nombre de personnes ayant effectué la dangereuse traversée cette année.

Le précédent record journalier, avec 430 arrivées en une journée, avait été atteint le 19 juillet.

Si le ministère ne communique pas de bilan cumulé, selon le décompte de l'agence de presse britannique PA, plus de 10.000 personnes ont effectué depuis le début de l'année la traversée du détroit, l'un des plus fréquentés au monde, à bord de petites embarcations, soit bien plus que lors de toute l'année dernière (plus de 8.000).

Mercredi, les autorités françaises ont intercepté huit traversées, empêchant ainsi 246 personnes d'atteindre le Royaume-Uni, selon le ministère de l'Intérieur britannique.

Selon le commandant Dan O'Mahoney, chargé de la «menace clandestine» en Manche, «ces chiffres sont inacceptables, c'est pourquoi nous agissons sur tous les fronts».

«Les forces de l'ordre démantèlent les gangs de passeurs» et «le travail conjoint avec les Français a permis de doubler le nombre d'agents de police sur les plages françaises», a-t-il ajouté.

La question est régulièrement à l'origine de frictions entre Londres et Paris, mais le Royaume-Uni s'est engagé fin juillet à payer à la France 62,7 millions d'euros en 2021-2022 pour financer le renforcement de la présence des forces de l'ordre françaises sur les côtes.

Le Parlement britannique a commencé avant la trêve estivale à adopter la réforme du système d'asile de la ministre de l'Intérieur Priti Patel, marquant un durcissement promis dans le cadre du Brexit.

Présentée par la ministre comme «juste mais ferme» mais dénoncée par des associations de défense des droits humains, elle vise à décourager l'immigration illégale et prévoit de traiter différemment les demandeurs d'asile selon qu'ils soient arrivés dans le pays légalement ou illégalement.

Le projet de loi prévoit d'augmenter à quatre ans, contre six mois actuellement, la peine de prison encourue par les migrants qui cherchent à entrer illégalement dans le pays et de porter à la prison à vie - contre 14 ans d'emprisonnement actuellement - la peine maximale encourue par les passeurs.

APS

GRÈCE-TURQUIE

La Grèce rouvre ses frontières avec la Turquie

La Grèce a décidé de rouvrir ses frontières avec la Turquie qui étaient fermées depuis environ 17 mois dans le cadre des mesures prises contre le coronavirus (Covid-19), indique un com-

muniqué officiel publié jeudi. Selon le communiqué, les citoyens turcs ayant un certificat de vaccination ou un certificat de test PCR qui prouve que le résultat est négatif pourront désormais entrer

en Grèce. Par ailleurs, il a également été indiqué que les conditions demandées pour les citoyens venant de 35 pays, ainsi que de la Turquie, sont zzzvalables pour les plus de 12 ans.



IRAN

Le nouveau président iranien Raïssi investi par le Parlement (TV d'Etat)

Ebrahim Raïssi a été investi jeudi par le Parlement iranien comme huitième président de la République islamique, lors d'une cérémonie diffusée en direct par la télévision d'Etat.

«Je me consacrerai au service du peuple, à l'honneur du pays, à la propagation de la religion et de la moralité, et au soutien

de la vérité et de la justice», a-t-il juré.

Ebrahim Raïssi a été intronisé mardi président de la République islamique d'Iran après l'approbation de son élection par le guide suprême Ali Khameneï, lors d'une cérémonie retransmise par la télévision d'Etat. «Conformément au choix du peuple, j'intronise

l'homme sage, infatigable, expérimenté et populaire Ebrahim Raïssi comme président de la République islamique d'Iran», a écrit le guide suprême dans un décret lu par son chef de cabinet.

Ayant promis une «lutte incessante contre la pauvreté et la corruption», M.Raïssi, 61 ans, a été élu

le 18 juin dès le premier tour du scrutin.

Candidat malheureux à la présidentielle de 2017, il entame mardi son mandat succédant à Hassan Rohani, qui avait conclu en 2015 un accord avec la communauté internationale après 12 ans de crise autour de la question nucléaire.

CINÉMA

L'artiste Saïd Hilmi tire sa révérence à l'âge de 82 ans

Le grand artiste et comédien Saïd Hilmi est décédé mercredi à Alger à l'âge de 82 ans des suites de complications liées au coronavirus, a-t-on appris de ses proches.

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) avait annoncé, il y a quelques jours, la dégradation de l'état de santé de Saïd Hilmi suite à sa contamination à la Covid-19.

Né en 1939 à Tizi-Ouzou, le regretté a tracé sa carrière artistique très jeune, d'abord en participant à nombre d'émissions radiophoniques pour enfants.

Quelques années plus tard, feu Hilmi a animé des programmes sur le théâtre, pour ne citer que «Akardèche» sur les fréquences de la radio Chaîne 2.

Participant à plusieurs œuvres

cinématographiques, le défunt a brillé dans «Ali au pays des mirages» en 1979 de Mohamed Rachedi, «Douar des femmes» en 2005 de Mohamed Chouikh ou encore dans l'art dramatique algérien, aux côtés de grands artistes tel que Siali Kouiret, Fatiha Berbère et Nouria, dans «A prendre ou à laisser».

Connu et reconnu en milieu artistique pour sa passion son travail, son enthousiasme et inquiétude pour le cinéma algérien, le regretté était en contact permanent avec les artistes et membre actif au sein de l'association Adwaa à la tête de laquelle il était désigné récemment président d'honneur.



MUSIQUE

Décès du chanteur Farès Benamar, un des doyens de la chanson moderne

L'auteur, compositeur, chef d'orchestre et chanteur Farès Benamar est décédé jeudi à l'âge de 84 ans, à l'hôpital de Ain Temouchent des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches.

Connu sous le nom d'artiste de «Benamar Es'Soussi», le défunt était un des doyens de la chanson moderne qui a fondé entre 1957 et 1958 l'Ensemble «El

Farah», premier orchestre à adopter les sonorités «avant-gardistes» d'instruments comme l'accordéon, le piano, el oud (luth) et le violon.

Avec ses musiciens, il avait monté un répertoire de reprises riche et varié, fait de chansons à succès de grands noms de la variété algérienne et orientale.

Au delà de ses penchants pour les

chansons de Farid El Atrèche qu'il imitait «parfaitement bien» selon différents témoignages, et de ses choix à interpréter les genres marocain ou tunisien, Benamar Es'Soussi était surtout un fervent défenseur du patrimoine culturel algérien.

Le défunt reprenait de célèbres chansons d'artistes de renom, à l'instar de Ahmed Wahbi, Blaoui El Houari, El Hadj M'Hamed El Anka, Missoum, Benzerga et Cheikha El Wachma, une des doyennes de la chanson bédouie, dite «Baladie», selon l'appellation de l'époque.

Durant la guerre d'indépendance, Farès Benamar, alors infirmier de son état à l'hôpital de Ain Temouchent, pratiquait sa passion pour la chanson dans la clandestinité, faisant ses classes en animant avec son orchestre, au delà des heures

de travail, fêtes familiales et petites cérémonies.

Le 5 juillet 1962 lors d'un spectacle public célébrant le recouvrement de la souveraineté nationale, il apparaît à la lumière du jour, en professionnel maîtrisant son métier d'artiste tant sur le plan du chant que celui de la pratique de l'instrument.

Artiste cosmopolite et auteur de plusieurs chansons patriotiques, Farès Benamar s'était également beaucoup investi dans la formation avec le souci permanent de transmettre et de préserver le patrimoine musical algérien.

Sa dernière apparition fut le 8 juin dernier à Ain Temouchent, lors de la fête nationale de l'artiste, où il figurait parmi les invités officiels.

PRIX

Le court métrage «Moussawiri», primé au Concours d'Al Jazeera Documentary

Le court métrage documentaire «Moussawiri» (Mon Photographe) du réalisateur algérien Ahmed Tounsi a décroché le premier prix de la deuxième édition (2021) du Concours de la chaîne documentaire du Groupe qatari El Jazeera «Al Jazeera Documentary», ont annoncé les organisateurs de cet événement.

Selon les résultats du concours annoncés mercredi soir sur le site web de la chaîne qatarie «Al Jazeera Documentary», le court métrage du réalisateur algérien Ahmed Tounsi a décroché le premier prix de la deuxième édition du concours pour l'année 2021.

Le film «Moussawiri» d'Ahmed Tounsi raconte l'histoire d'un jeune homme qui revient dans sa ville après 22 ans d'absence.

Il décide de faire un film

sur le plus ancien et le plus célèbre photographe de sa ville Biskra (au sud-est d'Alger). Ledit photographe a été le premier à l'avoir photographié lorsqu'il était enfant.

Le film documentaire de sept minutes relate la relation de ce photographe (Ben Aissa) avec le monde de la photographie, ainsi que ses liens étroits avec ses clients.

Ben Aissa raconte la relation qu'il a avec les personnes qui viennent le voir pour prendre une photo et ceux qui ramènent des souvenirs inoubliables de leur enfance, pour lui exprimer leur fascination pour toutes les photos prises.

Ce court métrage a été sélectionné pour la phase finale parmi une liste de 10 films documentaires, dont «8 janvier» de l'Égyptien Ahmed Eissam Abdullah, «Malade» du Tu-

nisien Elias Rahmoune, et «Yasmine et Rossil» de la Soudanaise Doaa Ibrahim.

Les organisateurs du concours ont reçu des candidatures du monde entier, sachant que 18 films ont été préselectionnés dont dix seulement sont arrivés en phase finale.

Selon le site web d'Al Jazeera Documentary, le dit concours, premier du genre dans le monde arabe, vise à soutenir et encourager la jeune génération de cinéastes, âgés de 16 à 26 ans, à éclore leur talent et présenter leurs œuvres devant les téléspectateurs d'Al Jazeera Documentary à travers le monde. La chaîne Al Jazeera Documentary envisage de faire de ce concours un rendez-vous pour découvrir les jeunes talents du monde arabe, car étant les artisans de l'avenir de l'industrie du film documentaire.

FESTIVAL

Annulation de la 17^e édition du Festival culturel «Raconte-Arts»

La 17^e édition du Festival culturel «Raconte-Arts», prévue du 13 au 20 août au village «Ath-Ouabane» (Tizi-Ouzou), a été annulée, suite à la «forte dégradation» de la situation sanitaire causée par la pandémie du Coronavirus, annoncent les organisateurs sur la page Face book du festival.

«Raconte-Arts 2021» n'aura pas lieu cette année et même son report pour l'automne n'est plus envisageable, compte tenu de la situation sanitaire qui s'est fortement dégradée», ont fait savoir les organisateurs sur la page du festival.

«Annonçant avec prudence» la possibilité d'organiser la 17^e édition de ce festival en juillet 2022 au village «Ait-Aissi» de Yakourene, les organisateurs recommandent aux postulants à la participation déjà inscrits, de «renouveler leur candidature l'année prochaine». La proposition d'organiser une semaine culturelle au

Village «Ath-Ouabane», «dont la forme et le fond seront discutés en temps opportun avec ses représentants», a également été évoquée par les organisateurs, en compensation, ont-ils estimé, du grand dévouement et de l'hospitalité manifestés par les habitants de ce village où devait avoir lieu cette manifestation lors de l'édition 2021. Lancée en 2004 à Ath-Yenni, à l'initiative du trio d'amis, Hacem Metref, Denis Martinez et Ali Silem, l'aventure «Raconte-Arts», festival culturel itinérant, est depuis, encadrée par la Ligue des Arts cinématographiques et dramatiques.

Depuis sa création, le Festival culturel «Raconte-Arts» a empli de ses sonorités et de ses couleurs autochtones, pas moins de 15 villages à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, dont le dernier au village «Sahel» dans la commune de Bouzguène, et un dans la wilaya de Bejaia lors de la 6^{ème} édition tenue en 2010.

PATRIMOINE

Décès à 67 ans du chercheur en archéologie Abdelkader Heddouche

Le chercheur en archéologie préhistorique, Abdelkader Heddouche, qui a contribué par ses réalisations scientifiques à la préservation du patrimoine culturel algérien, est décédé mercredi à l'âge de 67 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. Né en 1954 à Thenia dans la wilaya de

Boumerdès, Abdelkader Heddouche a occupé plusieurs fonctions, notamment comme directeur du Musée national du Bardo d'Alger (1989-1994) et directeur de l'Office du parc national de l'Ahaggar (Onpca, Tamanrasset). Chercheur au Centre national des recherches préhistoriques,

anthropologiques et historiques (Cnrapah), il a à son actif plusieurs travaux de recherche et contributions sur les monuments funéraires de l'Ahaggar. Titulaire en 2010 d'un doctorat en archéologie préhistorique, Abdelkader Heddouche a marqué de son empreinte la préservation du patri-

moine culturel par sa recherche exceptionnelle sur les monuments funéraires du Parc culturel de l'Ahaggar et sa contribution à l'élaboration du plan de gestion de ce site culturel. Dans un message de condoléances adressé à la famille du défunt, Salah Amokrane, directeur national du Pro-

jet des parcs culturels algériens (Ppca) dont il était consultant pour l'élaboration du plan de gestion du Parc culturel de l'Ahaggar, a déploré «la perte d'un grand chercheur» dans le domaine de l'archéologie et de la préservation du patrimoine culturel national.

CYBERSÉCURITÉ

Washington sollicite l'aide d'entreprises comme Amazon et Google

Après une série de cyberattaques massives, le gouvernement américain a sollicité l'aide de géants de la tech comme Amazon, Google et Microsoft pour renforcer la lutte contre les hackers et dévoilé mardi un nouveau comité regroupant divers acteurs du secteur.

Emmené par l'Agence américaine de cybersécurité et de sécurité des infrastructures (CISA), ce groupe de travail vise à réduire les risques d'attaque informatique et, en cas d'incident, à pouvoir apporter rapidement une réponse coordonnée entre les représentants des autorités fédérales, locales et du secteur privé.

«Notre objectif dans un premier temps sera de lutter contre les rançongiciels et de développer un cadre de planification pour coordonner les incidents affectant les fournisseurs de services d'informatique à distance (cloud)», a souligné la directrice de CISA, Jen Easterly, dans un communiqué.

Les Etats-Unis ont en effet récemment fait face à une vague d'attaques au «rançongiciel», qui reposent sur le cryptage des données d'une cible afin d'en exiger de l'argent pour les déchiffrer.

Celle contre l'entreprise amé-

ricaine d'oléoducs Colonial Pipeline en mai a complètement chamboulé l'approvisionnement en essence des automobilistes dans certaines zones de la côte est pendant plusieurs jours.

Début juillet, des hackers ont aussi ciblé la société informatique Kaseya et, par le biais de ses logiciels, mis en danger les données de plus de 1.000 entreprises clientes de Kaseya.

«Les dommages causés par la cybercriminalité coûtent des milliards de dollars au monde, et les rançongiciels sont devenus un fléau», a déclaré Mme Easterly lors d'une conférence sur la cybersécurité mardi.

«Je veux me concentrer sur le renforcement de la collaboration du gouvernement avec le secteur privé - les entreprises, les universités, les chercheurs, les pirates informatiques», a-t-elle ajouté.

Les opérateurs de télécommunications AT&T, Lumen et



Verizon, ainsi que les sociétés plus spécialisées en cybersécurité Crowdstrike, FireEye Mandiant et Palo Alto Networks, font aussi partie de la nouvelle équipe créée par CISA.

Mais Mme Easterly a appelé toute entreprise intéressée à se joindre au groupe.

Le président américain a encore fin juillet exprimé sa préoccupation face à l'intensification

des cyberattaques. «Si nous nous retrouvons en guerre, dans une véritable guerre armée, avec une autre grande puissance, ce sera à cause d'une cyberattaque», a-t-il assuré.

CYBER MENACES

La Corée du Sud relève son niveau d'alerte

La Corée du Sud a relevé d'un cran, mercredi, son niveau d'alerte face aux cyber-menaces pour répondre à l'augmentation des cyberattaques et menaces liées aux fonds d'urgence pour la crise du nou-

veau coronavirus (Covid-19). En matière de cybersécurité, le gouvernement a un système d'alerte à cinq niveaux, et le deuxième niveau a été déclenché ce matin à 11h30, a annoncé le ministère de la Science

et des Technologies de l'information et de la communication, cité par l'agence officielle Yonhap. Cette décision vise, selon le ministère, à répondre de manière préventive aux cyber menaces croissantes, comme les rançongiciels, ou ransomwares, qui prennent en otage des données d'une cible ou bloque ses systèmes jusqu'au paiement d'une rançon. En vertu de ce niveau

d'alerte, l'Agence coréenne d'Internet et de la sécurité (KISA) étendra la surveillance sur les logiciels malveillants et les autres cyber menaces, et renforcera les mesures de réponse avec les agences concernées. Près de 78 attaques de ransomware ont été rapportées à la KISA durant la première moitié de l'année, contre 22 en 2018, 39 en 2019 et 127 l'année dernière.

SONY

Bénéfice net en hausse de 9% au 1T, prévisions annuelles relevées



Le japonais Sony a relevé mercredi certaines de ses prévisions pour son exercice 2021/22 entamé le 1er avril, ayant vu ses ventes croître au premier trimestre, notamment dans les jeux vidéo et les produits électroniques, et son bénéfice net grimper de 9%.

Le groupe prévoit désormais un bénéfice net annuel de 700 milliards de yens (5,4 milliards d'euros) contre 660 milliards de yens fin avril.

Mais cela représenterait encore une chute de 40% sur un an, comme son bénéfice net record en 2020/21 avait été gonflé par des effets exceptionnels, notamment sur le plan fiscal.

Il table à présent sur un bénéfice opérationnel de 980 milliards de yens (7,6 milliards d'euros) au lieu d'une prévision de 930 milliards de yens précédemment, un relèvement grâce notamment à ses divisions musique et produits électroniques (hors jeu vidéo).

Il a cependant laissé inchangé son objectif de chiffre d'affaires, à 9,700 milliards

de yens (environ 75 milliards d'euros, ce qui serait une hausse d'environ 8% sur un an).

Sur la période avril-juin, le géant nippon a réalisé un bénéfice net de 211,8 milliards de yens (1,6 milliard d'euros).

Ses ventes ont augmenté de 15% sur un an à 2.256,8 milliards de yens (17,4 milliards d'euros), en particulier dans les produits électroniques, la musique et le cinéma.

Elles ont également augmenté dans les jeux vidéo, grâce à une demande solide pour sa console PlayStation 5, lancée en novembre dernier.

Son bénéfice opérationnel trimestriel a bondi de 26% sur un an à 280,1 milliards de yens (2,2 milliards d'euros), porté surtout par un rétablissement dans sa division de produits électroniques hors jeu et par une forte croissance dans son activité musique.

Son bénéfice opérationnel a cependant diminué dans le secteur des jeux vidéo, à cause de ventes plus faibles de jeux et de prix de vente de sa console PS5 inférieurs aux coûts de fabrication, a annoncé Sony dans un communiqué.

Comme tous les fabricants de jeux vidéo, Sony a vu ses ventes dans ce secteur dopées à partir du printemps 2020 par les modes de vie plus casaniers liés aux mesures de confinement face à la pandémie.

Il avait cependant intégré l'inévitable ralentissement de la demande dans ses prévisions, inchangées pour cette division.

APS

ETATS-UNIS

Boeing retarde son vol d'essai non habité vers la station ISS

Boeing a annoncé, mardi, retarder la mission d'essai non habitée de sa capsule spatiale Starliner vers la Station spatiale internationale (ISS) à cause d'un problème dans le système de propulsion, reportant un test important pour l'entreprise, dont la première tentative avait échoué en 2019.

Le vaisseau devait s'élancer vers l'espace depuis Cap Canaveral, en Floride, à 13h20, à bord d'une fusée Atlas V construite par le consortium United Launch Alliance.

Mais près de 2 heures avant le lancement, Boeing a annoncé sur Twitter que le vol était annulé.

Selon un communiqué de la Nasa, la mission n'a pas été annulée à cause de la météo capricieuse, mais en raison «d'indications inattendues sur la position des valves du système de propulsion de Starliner», la prochaine fenêtre possible pour le lancement étant mercredi à 12h57.

La mission d'essai devait avoir lieu vendredi mais avait dû être repoussée à mardi après qu'un module scientifique russe a inopinément actionné ses propulseurs après s'être amarré à l'ISS, changeant son orientation. Après avoir mis fin à son propre programme de navettes spatiales en 2011, la Nasa s'est attaché les services de Boeing et SpaceX afin de ne



plus avoir besoin des fusées russes pour rallier l'ISS. SpaceX a déjà acheminé pas moins de dix astronautes vers la Station spatiale, dont le Français Thomas Pesquet, à bord de son vaisseau Crew Dragon.

De son côté, Boeing a pris du retard. En décembre 2019, lors d'un premier vol d'essai, un souci de logiciel avait engendré un problème dans la façon dont la capsule avait allumé ses propulseurs.

En conséquence, Starliner n'avait pas eu assez de carburant pour atteindre l'ISS et rebroussé chemin vers la Terre prématurément.

Par la suite, une enquête avait montré que la capsule avait failli connaître une grave anomalie de vol en rentrant dans l'atmosphère.

La Nasa avait qualifié la mission de «high visibility close call», une appellation rare réservée aux vols ayant frôlé la catastrophe.

J O - 2 0 2 0

CYCLISME

Le Néerlandais Harrie Lavreysen champion olympique de vitesse cycliste

Le Néerlandais Harrie Lavreysen, double champion du monde en titre, est devenu vendredi champion olympique de vitesse en cyclisme sur piste, en battant en finale son compatriote Jeffrey Hoogland en trois manches.

La médaille de bronze est revenue au Britannique Jack Carlin, vainqueur du Russe Denis Dmitriev en finale de classement. Lavreysen et Hoogland dominent l'épreuve reine du cyclisme sur piste depuis maintenant trois saisons: ils s'étaient déjà affrontés en finale des Mondiaux 2019 à et 2020 à Berlin, et Lavreysen l'avait emporté à chaque fois. Associés à Matthijs Buchli, les deux hommes avaient aussi empoché mardi l'or de la vitesse par équipe.



BMX: Connor Fields va quitter l'hôpital six jours après sa lourde chute

Le concurrent américain de BMX Connor Fields va quitter l'hôpital jeudi, six jours après sa lourde chute durant la course olympique qui lui avait causé une hémorragie cérébrale, on a annoncé les responsables de son équipe. Fields, champion olympique en 2016, avait chuté dans un virage lors des demi-finales et avait été percuté par d'autres concurrents.

Il avait été hospitalisé et avait passé une nuit en soins intensifs. "Il va maintenant rentrer chez lui pour retrouver ses amis et sa famille à Henderson, Nevada, et commencer sa rééducation", a déclaré Jonathan Finnoff, médecin en chef de l'équipe américaine. "Je suis de retour. Enfin à peu près. Pour le moment, je n'arrive à tenir debout que 5 à 10 minutes à chaque fois, mais le travail est en cours", a pour sa part tweeté Fields, 28 ans, qui avait indiqué avant les Jeux qu'il envisageait de prendre sa retraite sportive après Tokyo.



L'entraîneur allemand qui a tenu des propos racistes suspendu

L'Union cycliste internationale (UCI) a suspendu vendredi jusqu'au 31 décembre 2021 Patrick Moster, directeur sportif de l'équipe d'Allemagne qui avait tenu des propos à caractère raciste durant les Jeux olympiques 2020 de Tokyo.

"Après l'incident du 28 juillet, la commission de discipline a immédiatement suspendu à titre provisoire M. Moster, arguant du fait que ces déclarations étaient discriminatoires et contraires aux règles élémentaires de décence", a expliqué l'UCI.

"M. Moster a depuis reconnu devant la commission de discipline qu'il avait commis une infraction à la réglementation de l'UCI et a accepté une suspension jusqu'au 31 décembre 2021, durant laquelle M. Moster ne pourra participer à aucun titre à aucun événement organisé sous l'égide de l'UCI", a-t-elle ajouté.

Durant le contre-la-montre messieurs des JO-2020, M. Moster a fait une comparaison à caractère raciste alors qu'il encourageait l'un de ses coureurs Nikias Arndt, qui s'appropriait à rattraper deux concurrents partis avant lui, l'Erythréen Amanuel Ghebreigzabhier et l'Algérien Azzedine Lagab.

La scène a été diffusée à la télévision en direct. A l'issue de la course, Patrick Moster avait présenté ses excuses, avant d'être renvoyé en Allemagne sur décision du comité olympique allemand. Nikias Arndt qui avait terminé à la 19e place à 3 min 45 sec du vainqueur Primoz Roglic, avait immédiatement condamné les propos de son entraîneur: "Je suis effaré et je veux clairement dire que je prends mes distances avec ses propos, les mots utilisés sont inacceptables", avait-il tweeté.

5E JOURNÉE - LUTTE LIBRE

Djahid Berrahal éliminé en 8^{es} de finale

L'Algérien Djahid Berrahal (125 kg) a été éliminé en huitièmes de finale de la lutte libre du tournoi des Jeux olympiques 2020 de Tokyo, jeudi à Makuhari Messe. L'Algérien (27 ans) a perdu son combat devant le Kosovar Shala Egzon (6-0).

C'était le dernier lutteur en lice pour le tournoi olympique de Tokyo. Mercredi, Sid Azara Bachir (87 kg) avait été éliminé aux repêchages pour la médaille de bronze de la lutte gréco-romaine face au Serbe Zurabi Datunashvili, terminant son parcours avec une honorable 7e place.

En lutte libre, Kherbache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) ont été également éliminés en 8es de finale,

après leur défaite face, respectivement, au Bulgare Vangelov Georgi Valentinov (11-0) et au Suisse Reichmuth Stefan (6-2). Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz et Zeghdane Messaoud, sept ont pris part au rendez-vous nippon (4 lutteurs de la lutte gréco-romaine et 3 de la lutte libre).

Il s'agit d'Adem Boudjemline (97 kg), Sid Azara Bachir (87 kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg) en lutte gréco-romaine, alors que la lutte libre a été représentée par Kher-



bache Abdelhak (57 kg), Fateh Benferdjallah (86 kg) et Djahid Berrahal (125 kg). De son côté, Mohamed Fardj (97 kg) de la lutte libre a été testé positif au Covid-19 avant

son départ à destination de Tokyo, de même que l'entraîneur Aoune Fayçal. Le tournoi de lutte des Jeux olympiques de Tokyo se déroule jusqu'au 7 août.

ATHLÉTISME

L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki prend la cinquième place du triple saut

L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a pris la cinquième place de l'épreuve du triple saut des Jeux olympiques 2020, jeudi au stade olympique de Tokyo. L'Algérien a réalisé un saut de 17,43. Cette épreuve a été remportée par le Portugais Pedro Pichardo avec un bond à 17,98 m à

son troisième essai, devant le Chinois Zhu Yaming (17,57 m) et le Burkinaabé Hugues-Fabrice Zango (17,47).



L'Ougandais Cheptegei remporte son premier titre olympique sur 5.000 m



L'Ougandais Joshua Cheptegei a décroché son premier titre olympique en remportant vendredi le 5.000 m des Jeux de Tokyo. Cheptegei, recordman et grand favori, a devancé avec un chrono de 12 min 58 sec 15/100e le Canadien Mohammed Ah-

med, 2e (12:58.61), et l'Américain Paul Chelimo, 3e (12:59.05). Cheptegei s'est offert l'or olympique en accélérant à un tour de l'arrivée, une semaine après sa 2e place sur 10.000 m. Il avait battu le record du monde de l'Éthiopien Kenenisa Bekele le 14 août 2020 à Mo-

naco en 12 min 35 sec 36. Il avait fait de même sur 10.000 m en octobre 2020. L'athlète a offert la 4e médaille à l'Ouganda à Tokyo après le titre de Peruth Chemutai sur 3.000 m steeple féminin, l'argent de Cheptegei et le bronze de Jacob Kiplimo sur 10.000 m.

L'athlète biélorusse Tsimanouskaya "heureuse d'être en sécurité" en Pologne

La sprinteuse biélorusse Krystsina Tsimanouskaya, qui a refusé de rentrer dans son pays par crainte pour son avenir, s'est dit jeudi "heureuse d'être en sécurité" en Pologne devant la presse à Varsovie.

Menacée d'être rapatriée de force au Belarus après avoir critiqué les instances sportives de son pays à la suite d'un différend aux Jeux olympiques de Tokyo, la jeune femme de 24 ans est arrivée mercredi, via Vienne, en Pologne, pays qui lui a accordé un visa humanitaire. La sprinteuse s'est déclarée "surprise que la situation soit devenue un tel scandale politique", compte tenu du fait qu'il s'agissait au début d'une question sportive.

"Je n'avais aucune idée que cette situation allait arriver", a-t-elle relevé. "Je ne pense pas à l'asile politique", a-t-elle asséné. "Je veux juste poursuivre ma carrière sportive", a encore affirmé Tsimanouskaya, ajoutant que son mari, Arseni Zda-



nevitch qui a fui en Ukraine et a également obtenu un visa humanitaire en Pologne, était "déjà en route" pour la rejoindre jeudi.

La sprinteuse avait affirmé dimanche avoir échappé à un rapatriement forcé au Belarus, quelques jours après avoir ouvertement critiqué la Fédération d'athlétisme de son pays. Craignant de se retrouver en prison si elle rentrait au pays, Krystsina Tsimanouskaya avait obtenu l'aide du Comité international olympique (CIO) et une

protection policière alors qu'elle se trouvait à l'aéroport de Tokyo-Haneda. Elle s'est ensuite réfugiée deux nuits à l'ambassade de Pologne dans la capitale japonaise. Le Belarus a été secoué par des bouleversements politiques après des élections présidentielles contestées. Krystsina Tsimanouskaya était l'une des plus de 2.000 personnalités sportives biélorusses qui ont signé une lettre ouverte appelant à de nouvelles élections et à la libération de prisonniers politiques. Mais ses problèmes à Tokyo sont survenus après qu'elle a posté sur son compte Instagram un message critiquant ses entraîneurs pour l'avoir inscrite à une course sans l'en informer au préalable.

"Mes parents m'ont dit qu'ils disaient du mal de moi à la télévision (biélorusse, NDLR). J'ai reçu beaucoup de mauvais messages, mais j'ai reçu encore plus de messages de soutien", s'est-elle réjouie.

J O - 2 0 2 0

BASKETBALL

Les Américaines battent les Serbes et vont en finale

Les joueuses américaines, en quête d'un septième sacre olympique d'affilée aux Jeux de Tokyo, se sont facilement qualifiées pour la finale, en battant les Serbes (79-59), vendredi à la Super Arena de Saitama.

Team USA affrontera dimanche matin (11h30 locales, 4h30 françaises) la France ou le Japon, opposés en soirée dans l'autre demi-finale, pour tenter d'ajouter une neuvième médaille à son palmarès. Comme à leur habitude, les Américaines ont démarré tambour battant leur match, créant un écart quasi rédhibitoire (25-12) dès la fin du premier quart-temps.

Et comme d'habitude, ce sont leurs intérieures qui ont fait le plus de

dégâts, Breanna Stewart (42 pts, 10 rbd) et Britney Griner (15 pts, 12 rbd). La joueuse Chelsea Gray a aussi contribué (14 pts). Comme elle, la capitaine Sue Bird a trouvé deux fois la mire à longue distance (8 pts). Cette dernière et Diana Taurasi, respectivement 39 et 40 ans, entreraient dans l'histoire de l'olympisme en cas de succès dimanche.

Car peu sont celles et ceux ayant remporté au moins un titre dans cinq éditions différentes (le



rameur britannique Steve Redgrave, la kayakiste allemande Birgit Fischer, les escrimeurs hongrois Pal Kovacs, Aladar Gerevich et italienne Valentina Vezzali, et les cavaliers allemands Reiner Klimke et Isabell Werth).

Tableau des médailles de jeudi

Tableau des médailles des JO-2020, à l'issue des épreuves disputées jeudi à Tokyo:

Pays :	Or	Argent	Bronze	Total
Chine	34	24	16	74
Etats-Unis	29	35	27	91
Japon	22	10	14	46
Australie	17	5	19	41
Comité olympique russe	16	22	20	58
Grande-Bretagne	16	18	17	51
Allemagne	9	9	16	34
France	7	11	9	27
Italie	7	10	18	35
Pays-Bas	7	9	10	26
Nouvelle-Zélande	7	6	6	19
Corée du Sud	6	4	9	19
Hongrie	5	7	3	15
Canada	5	5	8	18
Cuba	5	3	4	12
Brésil	4	4	8	16
République tchèque	4	3	2	9
Espagne	3	4	5	12
Suisse	3	4	5	12
Pologne	3	3	4	10
Croatie	3	3	2	8
Jamaïque	3	1	3	7
Belgique	3	1	1	5
Suède	2	5	0	7
Taiwan	2	4	6	12
Géorgie	2	4	1	7
Danemark	2	2	4	8
Iran	2	2	1	5
Norvège	2	2	1	5
Slovénie	2	1	1	4
Equateur	2	1	0	3
Grèce	2	0	1	3
Ouzbékistan	2	0	1	3
Kosovo	2	0	0	2
Qatar	2	0	0	2
Ukraine	1	3	9	13
Roumanie	1	3	0	4
Venezuela	1	3	0	4
Hong Kong	1	2	2	5
Kenya	1	2	2	5
Afrique du Sud	1	2	0	3
Slovaquie	1	2	0	3
Autriche	1	1	5	7
Turquie	1	1	5	7
Serbie	1	1	4	6
Indonésie	1	1	3	5
Bulgarie	1	1	2	4
Portugal	1	1	2	4
Belarus	1	1	1	3
Ethiopie	1	1	1	3
Ouganda	1	1	1	3
Philippines	1	1	1	3
Tunisie	1	1	0	2
Irlande	1	0	2	3
Estonie	1	0	1	2
Fidji	1	0	1	2
Lettonie	1	0	1	2
Thaïlande	1	0	1	2
Bahamas	1	0	0	1
Bermudes	1	0	0	1
Maroc	1	0	0	1
Porto Rico	1	0	0	1
Colombie	0	3	1	4
Inde	0	2	3	5
Arménie	0	2	1	3
Kirghizistan	0	2	1	3
République dominicaine	0	2	1	3
Mongolie	0	1	2	3
Saint-Marin	0	1	2	3
Jordanie	0	1	1	2
Nigeria	0	1	1	2
Macédoine du Nord	0	1	0	1
Namibie	0	1	0	1
Turkménistan	0	1	0	1
Kazakhstan	0	0	7	7
Azerbaïdjan	0	0	3	3
Egypte	0	0	3	3
Mexique	0	0	3	3
Finlande	0	0	2	2
Argentine	0	0	1	1
Burkina Faso	0	0	1	1
Côte d'Ivoire	0	0	1	1
Ghana	0	0	1	1
Grenade	0	0	1	1
Koweït	0	0	1	1
Malaisie	0	0	1	1
Syrie	0	0	1	1

ESCALADE

L'Espagnol Lopez premier champion olympique de la discipline

L'Espagnol Alberto Gines Lopez est devenu jeudi le premier champion olympique d'escalade de l'histoire, en triomphant d'un "combiné" de trois épreuves pour les débuts de cette discipline aux Jeux olympiques de Tokyo.

Déjouant les pronostics, le grimpeur de 18 ans s'est imposé devant l'Américain Nathaniel Coleman et l'Autrichien Jakob Schubert.

La légende tchèque Adam Ondra, connu pour ses réalisations extrêmes en falaise, tenait d'ailleurs la médaille d'argent jusqu'aux derniers gestes de Jakob Schubert, qui l'a fait dégringoler au 6e rang du général. Pur spécialiste de la diffi-

culté, Alberto Gines Lopez a contre toute attente construit sa victoire en remportant l'épreuve de vitesse, bien aidé par une série de concours de circonstances.

Le grimpeur d'Estrémadura a ensuite pris la dernière place du bloc et la quatrième de l'épreuve de difficulté. Mais le mode de calcul, conçu pour récompenser les victoires plutôt que les scores moyens partout, lui a permis de s'imposer.



TENNIS DE TABLE

Les Chinoises championnes olympiques

L'équipe féminine de Chine a été sacrée championne olympique de tennis de table jeudi en battant le Japon 3-0, alors que Hong Kong a décroché le bronze. La Chine, notamment emmenée par la paire Chen Meng-Wang Manyu, dont la première a été

médaille en simple une semaine auparavant, n'a fait qu'une bouchée des Japonaises pour remporter la troisième médaille d'or de la Chine dans la discipline sur ces Jeux. Plus tôt dans la journée, Hong Kong a de son côté battu l'Allemagne 3-1 et récupère le bronze. Les Allemandes Xiaona Shan

et Petrisa Solja ont remporté le premier match avant que les Hong-Kongaises ne renversent la tendance, avec notamment deux dernières rencontres gagnées largement 3-0. Cette médaille de bronze s'ajoute aux quatre médailles déjà remportées par Hong-Kong à Tokyo.

BOXE

Le Russe Batyrgaziev champion olympique des -57 kg

Le boxeur russe Albert Batyrgaziev a été sacré champion olympique de la catégorie des moins 57 kg, jeudi aux Jeux de Tokyo.

Le pugiliste de la Russie, qui évolue sous bannière neutre, s'est imposé en finale face à l'Américain Duke Ragan qui a pris la médaille d'argent. Les deux médailles de bronze de cette catégorie sont revenues au Cubain Lazaro Alvarez et au Ghanéen Samuel Takyi.



KARATÉ

La Bulgare Ivet Goranova sacrée en -55 kg



La Bulgare Ivet Goranova a été sacrée jeudi à Tokyo championne olympique de karaté dans la catégorie des -55 kg en battant en finale l'Ukrainienne Anzhelika Terliuga, médaillée d'argent. Les médailles de bronze sont revenues à l'Autrichienne Bettina Plank et à la Taïwanaise Tzuyun Wen. En kata, un enchaînement réitéré et codifié de mouvements visant un adversaire virtuel, c'est l'Espagnole Sandra Sanchez Jaime qui a pris l'or, devenant la première championne olympique de l'histoire de son sport. La Japonaise Kiyomi Shimizu a pris la médaille d'argent et les deux médailles de bronze sont revenues à la Hongkongaise Mo Sheung Grace Lau et à l'Italienne Viviana Botto.

MC ALGER - CENTENAIRE

Zenir : «triste de voir le club dans cette situation»

Le défenseur emblématique du MC Alger, Abdelwahab Zenir, a poussé un cri de colère quant à la situation actuelle du club algérois, qui fête samedi le 100e anniversaire de sa création, sans pour autant parvenir à remporter le moindre titre.

«Je suis triste et éccuré par la situation dans laquelle se trouve le Mouloudia aujourd'hui. La gestion est très contestée, ce qui a empêché le club d'amorcer son départ, les dirigeants actuels ont failli dans leur mission, il faut dire les choses telles qu'elles sont. J'aurais aimé vivre cette célébration autrement et voir le MCA dans une meilleure situation, mais malheureusement ce n'est pas le cas», a indiqué Zenir dans un entretien à l'APS. Né le 10 novembre 1951 à Alger, Abdelwahab Zenir faisait partie de la génération dorée des années 1970 qui a écrasé tout sur son passage, avec notamment un triplé historique en 1976 : Championnat - Coupe d'Algérie - Coupe d'Afrique des clubs champions. «Cela fait déjà cinq ans que le Mouloudia n'a plus remporté de titre, ce n'est pas normal pour un club comme le MCA, qui représentait par le passé un exemple à suivre en matière de stabilité et de trophées. L'équipe n'a plus d'âme, c'est regrettable qu'on puisse en arriver là. Pourtant, Sonatrach (actionnaire majoritaire, ndr) a mis beaucoup de moyens, pour rien finalement», a-t-il ajouté, avec un ton coléreux. L'ancien international algérien (10 sélections entre 1971 et 1974) n'a pas hésité à remettre en question la gestion du club concernant les



festivités du centenaire, finalement reportées à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. «Il n'y a qu'à voir l'amateurisme de la direction dans la gestion du dossier des festivités. Ce rendez-vous se prépare une année ou deux à l'avance, tout le monde voulait s'accaparer la célébration du centenaire, en annonçant des matchs de gala contre telle ou telle équipe. Au final, tout est reporté».

Les larmes de Derriche

En compagnie de Zoubir Bachli, Anouar Bachta et autre Omar Betrouni, l'ancien défenseur central du Mouloudia avait eu l'opportunité de côtoyer l'un des dirigeants les plus emblématiques du MCA, en l'occurrence Braham Derriche (1907-

1995), considéré comme un véritable exemple de fidélité et de loyauté.

«Nous étions une véritable famille unie et solidaire, deux vertus qui manquent terriblement à l'actuelle génération. Derriche, que Dieu ait son âme, était un père spirituel pour moi, il m'avait beaucoup aidé, sur et en dehors du terrain. Il nous appelait «mes fils», un vrai dirigeant dévoué». Zenir figurait parmi le groupe qui avait offert au MCA son premier titre majeur. Sous la houlette du regretté Ali Benfeddah, le club algérois remporte le 13 juin 1971 sa première Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-0), au stade municipal de Ruisseau (20-Août-1955 actuellement). «Lors du départ au stade, j'étais assis dans le bus à côté de Derriche. Soudain, il a versé une larme, je lui ai demandé :

+Qu'est-ce que tu as ?+ Il m'a répondu : «rien mon fils». J'ai insisté pour savoir, alors il m'a lancé une phrase que je ne suis pas prêt d'oublier : «J'ai peur de mourir et ne pas assister à ce premier titre». Je lui avais fait savoir qu'on allait tout faire pour ne pas le décevoir. J'ai raconté ça à mes coéquipiers dans le vestiaire et ça nous a beaucoup boostés sur le terrain». Cette année-là, le «Doyen» fête le cinquantième anniversaire de sa création.

Pour Zenir, c'était une belle occasion d'inaugurer le palmarès du club, d'autant qu'aucun événement pour fêter le demi-siècle du MCA n'était au programme. «Il y avait une génération de joueurs talentueux et soudés qui, à mon sens, ne pourra jamais être égalée. Cette finale gagnée face à l'USMA nous a complètement libérés et nous a permis d'enclencher une dynamique de victoires, jusqu'à remporter le triplé en 1976. Cette équipe véhiculait les vraies valeurs du Mouloudia». Interrogé sur l'avenir du club, Zenir refuse de verser dans un optimisme béat, laissant entendre que plusieurs paramètres doivent changer pour permettre au MCA de redorer son blason. Pour lui, «il doit y avoir une véritable restructuration pour rebâtir l'équipe sur des bases solides».

REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS EN COMPÉTITIONS INTERCLUBS

Zeghdoud : «La date butoir fixée par la CAF ne nous arrange pas»

L'entraîneur de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Mounir Zeghdoud, a indiqué que la date butoir du 10 août fixée par la Confédération africaine (CAF) pour arrêter la liste des représentants algériens engagés dans les compétitions interclubs, n'était pas faite pour arranger les affaires du club algérois. «La décision de la CAF ne nous arrange pas, on aurait aimé faire partie de ces équipes. Nous avons fait de notre mieux pour sauver notre saison par une place continentale», a déclaré le coach usmist à la presse, mardi soir à l'issue de la victoire de son équipe à domicile face à la JS Kabylie (1-0), en match comptant pour la mise à jour du championnat. Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football avait annoncé que le tirage au sort des tours préliminaires de ses compétitions interclubs de la saison 2021-2022 serait effectué «au plus tard» le 15 août, alors que le coup d'envoi sera donné le 10 septembre. Se retrouvant devant un véritable casse-tête, la Fédération algérienne (FAF) a décidé de prendre en considération le classement établi au terme de la 35e journée, fixée au 9 août, pour arrêter la liste des clubs engagés dans les prochaines éditions de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. «Nous sommes en progression constante. Nous allons continuer à travailler avec une conscience tranquille. On aurait aimé que le championnat se déroule dans des conditions meilleures», a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur sportif de l'USMA, Antar Yahia, s'est dit «déçu» et «affecté» par la décision prise par le Bureau fédéral de la FAF, lors de sa dernière réunion statutaire. «Aujourd'hui, nous sommes à la quatrième place, à trois points du podium. Nous sommes déçus et affectés par le fait que la liste des clubs engagés doit être envoyée à la CAF avant le 10 août, ce qui plombe la saison. L'USMA a payé très cher cette décision. Dans l'ensemble, notre bilan est beaucoup plus positif que négatif», a-t-il estimé. Le club algérois pointe à la quatrième position avec 59 points, à trois longueurs de l'ES Sétif et la JS Saoura, logées ensemble à la deuxième place avec 62 points, derrière le leader, le CR Belouizdad (69 pts).

COUPE ARABE DES NATIONS (DAMES)

L'Algérie fixée sur ses adversaires

La sélection algérienne de football (dames) évoluera dans le groupe B, en compagnie de la Jordanie et de la Palestine, lors de la 3e édition de la Coupe arabe des nations, prévue du 24 août au 6 septembre au Caire (Égypte), selon le tirage au sort effectué mercredi.

Le groupe A, à quatre équipes, est composé de l'Égypte (pays hôte), de la Tunisie, du Soudan et du Liban. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-fi-

nales. La première édition de la Coupe arabe des nations avait été organisée en 2006 en Alexandrie (Égypte) et remportée par l'Algérie aux dépens du Maroc, alors que Doha (Qatar) avait abrité la deuxième édition en 2015, remportée par le Liban face à Djibouti. Outre le rendez-vous arabe, les joueuses de la sélectionneuse nationale Radia Fertoul seront ensuite au rendez-vous avec le premier tour des éliminatoires de la CAN-2022.

L'Algérie défiera le Soudan en deux manches, entre le 18 et le 26 octobre. En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée, au 2e et dernier tour (14 - 23 février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique. Un record de 44 pays africains prendront part à ces éliminatoires. Le Maroc, pays hôte, est qualifié d'office.

CHAMPIONNAT TURC

Ghezal à un pas d'être transféré définitivement au Besiktas

L'ailier international algérien Rachid Ghezal, dont le prêt de Leicester City (Premier League anglaise) au Besiktas (Div.1 turque de football) a pris fin, devrait être transféré définitivement au club stambouliote pour un nouveau contrat de quatre saisons, rapporte vendredi le site spécialisé Foot Mercato. «Auteur de 8 buts et 18 passes décisives + meilleur

passer du championnat + en 35 matches, Ghezal est à un pas de signer définitivement dans le club turc. Un accord tripartite est proche d'être trouvé», a précisé la même source.

Ghezal (29 ans) avait rejoint le club stambouliote en octobre 2020, pour un prêt d'un an sans option d'achat, en provenance de Leicester City (Angleterre),

avec lequel il est sous contrat jusqu'en 2022. «Leicester devrait récupérer 3 millions d'euros avec bonus. L'international algérien devrait quant à lui signer pour quatre saisons. En parallèle, Besiktas tente d'attirer Diego Costa et Diego Godin», ajoute Foot Mercato. Le joueur algérien avait rallié Leicester en 2018 en provenance de l'AS Monaco contre un

chèque de 14 millions d'euros, mais n'a joué que 23 matchs sous le maillot des «Foxes», pour seulement 3 buts.

Prêté lors de la saison 2019-2020 à la Fiorentina, l'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a connu des premiers mois difficiles avant de devenir l'un des meilleurs joueurs de la «Viola» depuis la reprise post-Covid.

EQUIPE NATIONALE (DAMES)

Fertoul : «Nous espérons disputer un tournoi de l'UNAF en septembre»

La sélectionneuse de l'équipe nationale de football (dames) Radia Fertoul, a exprimé son souhait de prendre part à un tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en septembre, pour préparer les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022, dont le coup d'envoi est prévu en octobre prochain. «L'objectif principal est de se qualifier à la CAN-2022. Nous espérons bénéficier d'un tournoi UNAF en septembre, le Directeur technique national (DTN) Ameur Chafik travaille sur ce projet. Il nous permettra de peaufiner notre préparation avant les éliminatoires de la CAN», a indiqué la sélectionneuse

nationale, dans une déclaration publiée mardi soir sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF). L'équipe nationale a clôturé mardi un cinquième stage préparatif, effectué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de 26 joueuses, dont deux évoluant en France. Ce regroupement a été ponctué par un match amical contre les U17 du CMZ Sidi Moussa (0-0). «Je suis satisfaite dans la mesure où ce stage m'a permis d'observer d'autres joueuses, de leur offrir un temps de jeu et du rythme après les deux matches amicaux disputés face aux U20 de Médéa et les U18 de Sidi Moussa.

Le stage s'est déroulé en dehors des dates Fifa, ce qui ne nous a pas permis d'avoir l'ensemble de nos joueuses avec nous. Pour moi, la Coupe arabe des nations est une étape de la préparation de la sélection nationale», a-t-elle ajouté. Les coéquipières d'Azib Imene (ASE Alger-Centre) préparent aussi la Coupe arabe des nations, prévue du 24 août au 6 septembre en Égypte. Elles seront ensuite au rendez-vous avec le premier tour des éliminatoires de la CAN-2022. L'Algérie défiera le Soudan en deux manches, entre le 18 et le 26 octobre. En cas de qualification, l'équipe nationale sera opposée, au 2e et dernier tour (14 - 23

février 2022), au vainqueur de la double confrontation entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, vice-championne d'Afrique. Un record de 44 pays africains prendront part à ces éliminatoires. Le Maroc, pays hôte, est qualifié d'office. La CAN-2020 avait été annulée en raison de la pandémie de Covid-19. Cette CAN-2022 sera la première édition qui verra la présence de 12 pays, au lieu de 8 nations habituellement.

Le prochain regroupement des Algériennes se tiendra du 8 au 16 août, selon l'instance fédérale.

Kaio Jorge s'engage avec la Juventus

Kaio Jorge le joueur de Santos a signé pour un million et demi d'euros, plus un autre million et demi à payer lorsque la Juventus se qualifiera à nouveau pour la Ligue des champions. En plus, un million s'ajoutera selon le nombre de matchs joués par le Brésilien. Une opération donc qui pourrait rapporter 4 millions d'euros dans les caisses du club brésilien. Jorge, 19 ans et 182 cm, est un attaquant atypique avec une physiologie d'avant-centre et des pieds de milieu offensif. Capable de remplir plusieurs rôles sur le front de l'attaque. Né à Olinda, une ville de l'État du Pernambuco, l'attaquant brésilien a grandi dans le mythe de Neymar et c'est pour cette raison qu'il a été immédiatement rebaptisé le « nouveau Ney ». Epithète attribuée grâce également à ses débuts dans l'équipe première en 2018, lorsqu'à l'âge de 16, 8 mois et 6 jours, il était le sixième plus jeune joueur à faire ses débuts avec le maillot Santos.



JOAO FELIX, LA TUILE POUR L'ATLÉTICO

L'Atletico Madrid commencera sa défense du titre de la Liga sans la star Joao Felix. Joao Felix a joué un rôle important dans le succès de l'Atletico la saison dernière, mais il ne sera pas disponible pour Diego Simeone au début de la prochaine campagne. Le joueur portugais a joué avec une douleur importante à la cheville à l'Euro 2020 et a ensuite décidé de subir une opération pour éviter une aggravation. L'opération a été réalisée par le spécialiste néerlandais Cornelis Nicolaas Van Dijk et tout s'est déroulé comme prévu, mais selon AS, la date de retour de Felix n'est fixée qu'en septembre.

Le joueur est de retour sur pied, travaillant à renforcer les ligaments autour de sa cheville pendant la pré-saison. Mais alors qu'il est sur la bonne voie, il manquera les deux premières semaines environ de la nouvelle saison de la Liga. Ce sera un coup dur pour l'Atletico Madrid avec des matchs contre le Celta Vigo et Villarreal pour lancer la campagne, mais lorsque Felix reviendra, il devrait pouvoir jouer sans douleur, ce qui est certainement un gros coup de pouce à long terme.

GREALISH MAN CITY INSISTE

Il ne s'agit pas d'un secret, Manchester City s'intéresse très sérieusement au milieu offensif d'Aston Villa Jack Grealish (25 ans, 27 matchs et 7 buts toutes compétitions pour la saison 2020-2021) sur ce mercato d'été.

D'après les informations du journaliste de The Guardian Fabrizio Romano ce mardi, les Citizens n'ont pas encore trouvé un accord avec les Villans pour le transfert de l'international anglais, mais les discussions sont toujours en cours.

Sur ce dossier, la se-

maine risque d'être décisive dans le cadre des négociations entre les trois parties. Et dans l'hypothèse d'un échec des pourpar-

lers avec le champion d'Angleterre en titre, Grealish devrait bien et bien considérer une éventuelle prolongation de son contrat, avec une belle augmentation de son salaire, chez le dernier 11e de Premier League.

MAN UNITED FIXE LE PRIX DE POGBA

Les Mancuniens ne comptent pas laisser le milieu français cet été à bas prix au Paris Saint-Germain. Avec le prix fixé, Manchester United espère refroidir les ardeurs parisiennes. Selon les informations du Parisien, les dirigeants mancuniens n'ont pas prévu de brader le Français, même s'il ne lui reste qu'un an de contrat. Les Red Devils souhaiteraient en effet récupérer entre 75 et 100 millions d'euros en cas de transfert de Paul Pogba cet été. Une somme que le PSG pourrait avoir du mal à déboursier. Mais le club de la capitale n'est pas pressé et pourrait attendre et profiter des derniers jours du mercato estival. En effet, si Manchester United ne parvient pas à négocier la prolongation de Paul Pogba, les Parisiens seraient en position favorable pour faire baisser le coût du transfert.



AARON RAMSEY À NEWCASTLE POUR SE RELANCER ?

Poussé vers la sortie à la Juventus de Turin, Aaron Ramsey pourrait se relancer en Premier League. Newcastle serait intéressé pour accueillir l'ancien joueur d'Arsenal.

Selon des informations de Sky Sports, Newcastle aurait pris des renseignements auprès de la Juventus concernant la disponibilité d'Aaron Ramsey. Les Magpies aimeraient accueillir l'ancien milieu de terrain d'Arsenal et le faire revenir en Premier League. Pour le moment, les discussions n'en seraient qu'au stade informel. Mais désireux de renforcer ce secteur de jeu, Steve Bruce pourrait tenter de recruter l'international gallois. Pour le moment, aucune offre n'a été transmise précise le média britannique.

JOE HART TENTE L'AVENTURE AU CELTIC

Doubleur d'Hugo Lloris depuis 2020 à Tottenham, Joe Hart s'engage pour trois ans au Celtic, où il devrait retrouver un poste de gardien titulaire. D'après Sky Sports, les Écossais auraient payé un peu plus d'un million pour racheter l'année de contrat restante à l'Anglais. De son côté, le portier aurait consenti à être moins gourmand sur son salaire pour saisir l'opportunité de garder des cages en Coupe d'Europe.

« C'est un grand moment pour moi et ma carrière. Je suis absolument ravi de rejoindre un club de la stature du Celtic », s'est réjoui l'homme dont le standing a clairement baissé d'un cran. Depuis 2016 et l'arrivée de Pep Guardiola à Manchester City, Hart traîne ses gants sans réussir à se poser (Torino, West Ham, Burnley et Tottenham, donc). Il arrive dans ses valises avec James McCarthy le milieu de Crystal Palace, qui signe pour quatre ans.



ALGÉRIE-PALESTINE

Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique du président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas (Présidence)

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, un appel téléphonique du président de l'Autorité nationale palestinienne, Mahmoud Abbas qui a adressé ses remerciements à l'Algérie pour les efforts et démarches entreprises en faveur de la question palestinienne, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, aujourd'hui, un appel téléphonique de son frère M. Mahmoud Abbas, président de l'Autorité nationale palestinienne qui a adressé ses remerciements au peuple, au président et au Gouvernement algériens pour les efforts et démarches entreprises et pour les positions fermes de l'Algérie à l'égard de la question palestinienne", lit-on dans le communiqué.



DÉCÈS

Le Président Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt Saïd Hilmi

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Saïd Hilmi, décédé mercredi à Alger à l'âge de 82 ans des suites de complications liées au coronavirus. "J'ai appris avec une immense affliction et tristesse la nouvelle de la disparition de l'artiste Saïd Hilmi, des suites de complications liées au coronavirus. Nous prions Dieu, Tout Puissant, de le combler de Sa

sainte Miséricorde", a écrit le Président Tebboune dans un message publié sur la page officielle Facebook de la Présidence de la République.

Et d'ajouter: "Un grand et talentueux artiste vient de nous quitter après avoir enrichi la production télévisée et cinématographique des années durant, en laissant son empreinte dans plusieurs oeuvres artistiques. Le défunt a amplement mérité l'estime et le respect du public

épris de culture et d'art dans notre pays". "En cette douloureuse épreuve, je présente à la famille du défunt ainsi qu'à la famille artistique mes condoléances les plus attristées et mes sincères sentiments de compassion, priant Allah d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et d'accorder aux siens patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons", a conclu le Président Tebboune.

ALGÉRIE-IRAN

Le Premier ministre prend part à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président iranien

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a pris part, jeudi à Téhéran, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi, indique un communiqué des services du Premier ministre. "En qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, mi-

nistre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a pris part, jeudi 05 août 2021 à Téhéran, à la cérémonie de prestation de serment du nouveau président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi", précise la même source. A cette occasion, "le Premier ministre a transmis à Ebrahim Raïssi, les félicitations du président de la République ainsi que ses vœux de succès et de réussite dans l'accomplissement de ses missions présidentielles", ajoute le communiqué.

AIR ALGÉRIE

Arrivée de deux stations de production d'oxygène et plusieurs concentrateurs

Deux stations de production d'oxygène et plusieurs centaines de concentrateurs sont arrivés mercredi soir à l'aéroport international d'Alger, a indiqué jeudi à l'APS un responsable de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, affirmant que la filiale cargo de l'entreprise demeure mobilisée pour le transport d'équipements d'oxygénothérapie. Ces équipements ont été acheminés vers l'Algérie depuis l'Europe et l'Asie, via deux vols, le premier effectué dans la matinée, tandis que le deuxième a été opéré dans la soirée d'hier à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, a expliqué le directeur de la communication d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Les deux stations de production d'oxygène sont destinées à deux hôpitaux de l'intérieur du pays afin de les équiper pour faire face à la forte demande d'oxygène exprimée en raison de l'augmentation des cas Covid-19, a ajouté M. Andaloussi. Quant aux concentrateurs d'oxygène, le responsable a affirmé qu'ils proviennent

de dons de ressortissants algériens à l'étranger au profit des associations d'aide aux malades en Algérie. A cet effet, il a annoncé qu'un autre lot de 300 concentrateurs d'oxygène est attendu dans l'après-midi d'aujourd'hui à l'aéroport international Houari Boumediène et qui sera également acheminé sur un appareil de la filiale cargo d'Air Algérie. Dans ce sens, il a rassuré qu'Air Algérie, demeure mobilisée, à travers sa filiale cargo, notamment depuis le début de la vague de contamination du nouveau variant du coronavirus, Delta, pour transporter depuis l'étranger les concentrateurs d'oxygène ou tout autre dispositif médical utilisé en riposte à la pandémie de Covid-19. Il a, dans ce sens, assuré que la compagnie offre "beaucoup d'assistance et de facilités" à toutes les institutions, les associations ou les particuliers afin d'importer le matériel médical nécessaire pour cette conjoncture de résurgence de l'épidémie, notamment les d'équipements d'oxygénothérapie.

COVID-19

Acheminement de deux générateurs d'oxygène depuis l'Italie (MDN)

Un avion de transport militaire a atterri, mercredi soir, à la base aérienne de Boufarik avec à son bord deux (02) générateurs d'oxygène, acheminés depuis l'Italie au profit de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre des efforts visant à soutenir le système de santé national et à assurer la disponibilité des moyens nécessaires pour la prise en charge des malades touchés par le Coronavirus, un avion de transport militaire relevant de l'Armée nationale populaire, a atterri dans la soirée d'hier mercredi 04 août 2021 à la Base aérienne de Boufarik en 1ère Région militaire, à son bord deux (2) générateurs d'oxygène, acheminés depuis l'Italie au profit de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux", précise le MDN.

"Cette opération, qui sera suivie prochainement par des opérations similaires pour l'acheminement d'autres quantités d'équipements médicaux nécessaires, et de vaccins anti Covid-19, réitérera la disponibilité de l'Armée nationale populaire à accomplir ses missions humanitaires nobles, et sa mobilisation aux côtés des autres institutions de l'Etat pour appuyer et accompagner les efforts nationaux afin de faire face à cette pandémie dangereuse", ajoute la même source.

ALGÉRIE-USA

Lamamra et Blinken évoquent les perspectives de développement des relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a reçu vendredi un appel téléphonique du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken avec lequel il a évoqué les perspectives de développement des relations bilatérales. «J'ai reçu aujourd'hui un appel téléphonique

de la part du Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken avec lequel j'ai évoqué les perspectives de développement des relations entre les deux pays», a indiqué M. Lamamra sur son compte Twitter. «Nous avons également examiné profondément nombre de défis régionaux et internationaux», a-t-il ajouté.

DIPLOMATIE

L'Algérie attachée au règlement des conflits par les voix pacifiques

L'Algérie est profondément attachée à la paix, à la résolution des différends par des moyens pacifiques et au droit des peuples à l'autodétermination et ne saurait aller à l'encontre du principe de non-ingérence consacré dans la Constitution algérienne, a déclaré l'ancien diplomate Abdelhamid Senouci Berkesi. Dans un entretien au site Jazairhope, publié mercredi, M. Senouci Berkesi, a soutenu qu'"une lecture attentive" des principes fondamentaux sur lesquels est basée la politique étrangère algérienne "permet de comprendre aisément pourquoi l'Algérie est profondément attachée à la paix, à la résolution des différends par des voies pacifiques, au droit à l'autodétermination des peuples soumis à une occupation étrangère, à l'égalité des Etats et au respect des principes et objectifs de la charte des Nations Unies".

De son avis, même l'article 31 de la constitution qui évoque la possibilité pour l'Algérie de "participer au maintien de la paix" dans le cadre des principes et objectifs de l'ONU, de l'Union Africaine et de la Ligue des Etats Arabes, "ne saurait aller à l'encontre ni contredire le principe de non-ingérence, réitéré dans l'article 33. Au contraire, il renforce et cadre mieux le principe de non-ingérence avec le souci de maintenir la paix".

Dans cet entretien, le diplomate à la retraite,

a mis l'accent sur l'une des premières résolutions de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ancêtre de l'Union Africaine, celle qui stipulait que "tous les Etats membres (de l'OUA) s'engagent à respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance". Cette résolution devait, de fait, mettre fin à toute question relative aux revendications territoriales qui pouvaient surgir à l'ère post-coloniale. Elle reflète aussi la stratégie de paix et de stabilité en Afrique choisie par les pères fondateurs de l'Unité Africaine.

Dans cette œuvre colossale, l'Algérie est pleinement engagée. Le peuple algérien aussi y adhère, a dit l'ancien diplomate. De même pour la diplomatie algérienne qui est en train, de connaître une nouvelle dynamique avec le retour du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et l'impulsion du président de la République Abdelmadjid Tebboune.

L'Histoire de l'Algérie abonde d'exemples montrant son attachement à la paix, la solidarité, le dévouement et à l'altruisme. Depuis l'occupation française en 1830 jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, les différents leaders, hommes politiques et intellectuels ont utilisé les voies diplomatiques pour dénoncer la colonisation française et ses méthodes illégales et inhumaines et pour défendre l'identité algé-

rienne et le droit à l'indépendance. Et certains ont été les inspirateurs des grands principes du droit international, tel le droit à l'autodétermination, et le droit humanitaire international. Ces contributions sont reconnues au niveau international, elles devraient l'être davantage au niveau national. Le territoire de ce qui est l'Algérie actuelle a connu souvent des relations internationales assez denses mues par une diplomatie active qui s'appuyait sur une économie solide et des centres d'éducation et d'enseignement de haut niveau. Auteur d'un ouvrage intitulé: "An introduction to algerian diplomacy from the Agguellids to the Hira-kists", Abdelhamid Senouci Berkesi, a essayé de relier certains des moments les plus marquants de l'histoire de l'Algérie.

Il a voulu mettre en exergue les traits qui se retrouvent pratiquement dans toutes les étapes de cette longue histoire. Cela va de la résistance à l'occupation à la volonté d'indépendance dans la prise de décisions.

Ils comprennent également une recherche farouche de la paix à travers tous les moyens pacifiques, ainsi la médiation est privilégiée. Le recours à la violence ne s'impose que lorsque toutes les autres voies ont montré leurs limites. Le respect des engagements constitue une autre empreinte de la diplomatie algérienne à travers les âges.